

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER


010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arpmp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arpmp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

04

SANTE PUBLIQUE

05

SOCIAL

07

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

01

ECONOMIE

05

TRANSPORT

04

INFRASTRUCTURE

12

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arpmp.cm
Internet : www.arpmp.cm

N° 1296

24 April 2017

24 April 2017

17H36/5:36 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUR N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 19/04/2017 POUR LES TRAVAUX D'A EVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE CONGO 2 DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT BIP 2017 IMPUTATION : 51 40 6414222811 / CAD2
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-05-2017

2

Reference	02/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 19/04/2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTE EN TERRE A NEWTON AEROPORT DE DOUALA 2"" : DE LA RUE 2031 PASSANT PAR LA RUE 2044 POUR TERMINER À LA RUE 2023 SOIT UNE BOUCLE D'UN 1KM
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	09-05-2017

3

Reference	02/AONO/CA.BFM 1er/CIPM/2017 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/2017 DU 17 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE INTER N6- MVOUTSA'A A MVOUTSA'A Y/C LA CONSTRUCTION D'UN DALOT (2,5X2, 5X6) AU PK 0+240 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER DEPARTEMENT DE LA MIFI (LONG:1 100ML) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT BIP 2017 FINANCEMENT BIP 2017
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-04-2017

4

Reference	01/AONO/CU/BFM/CIPM/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CU/BFM/CIPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MONUMENT DU CINQUANTENAIRE DE LA JEUNESSE (UNE STELE) AU CARREFOUR AUBERGE ABAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-05-2017

5

Reference	032/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TR/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TR/2017 DU 11 AVR 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MELABEUA - BALATSUE • TCHELEPI CHEFFERIE BATOUMB11- BATCHUETIO, ABATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2017
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-05-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	008/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-05-2017

7	Reference	009/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (BILLES DE VERRES, PEINTURES, DILUANTS, PANNEAUX DE SIGNALISATION, GABARITS, OUTILS DE PRÉMARQUAGE) FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-05-2017

8	Reference	010/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA CIRCULATION ET DU TRANSPORT URBAIN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-05-2017

9	Reference	004/AONR/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA ET BAFOUSSAM FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE 2017 IMPUTABLE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 SUR LA LIGNE : 309 1066-01-002-0002-00770-23918000
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-05-2017

10	Reference	02BIS/AONO/DDMAP-GO/CTD-MANJO/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02 BIS/AONO/DDMAP-GO/CTD-MANJO/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MANJO DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP LVTINDUB EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-05-2017

11	Reference	03BIS/AONO/DDMAP-MGO/CTD MOMBO/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03 BIS/AONO/DDMAP-MGO/CTD MOMBO/CDPM /2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDUB EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-05-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	012/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 19/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0012/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017., POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE APPLIQUE A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DU SUD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-05-2017

13	Reference	04BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES DE BEKOKO & DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS : LOT NO 1 : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-05-2017

14	Reference	05BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BAREHOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-05-2017

15	Reference	011/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0011/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE APPLIQUE A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-05-2017

16	Reference	010/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 19/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0010/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017., EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES MONOGRAPHIES SECTORIELLES DE DEUX CHAINES DE VALEUR/DEUX FILERES DE PRODUCTION AU CAMEROUN, CAS DU SECTEUR DU POIVRE ET DU POISSON, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-05-2017

17	Reference	N°07bis/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 DU 13 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBET. FINANCEMENT : BUDGET MINDUB EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-05-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	029/CP/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 20/04/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°029/CP/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 20 AVRIL 2017 PORTANT APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINEFOP/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ORGANISATION DU CARREFOUR DES METIERS, LA BOURSE DE L'EMPLOI ET LA PUBLICATION DES ACTES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-05-2017

19

Reference	N°D13-70/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-70/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE VINDATA DANS QUINZE (15) STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-05-2017

20

Reference	N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA COMMUNICATION DU NORD (Y COMPRIS CASE DE PASSAGE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, EXERCICE 2017.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-05-2017

21

Reference	001/AAONO/MINREX/CMPM/2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/MINREX/CMPM/2017 DU 20/04/2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DES ORDINATEURS ET AUTRES EQUIPEMENTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 320017 2276
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-05-2017

22

Reference	N°003/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DU MAYO TOUTI (Y COMPRIS CASE DE PASSAGE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, EXERCICE 2017.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-05-2017

23

Reference	005/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 du 18 avril 2017 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 DU 18 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL AGRICOLE A OCTROYER AUX GROUPES DE FEMMES, EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-05-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	N°004/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA COMMUNICATIONFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-05-2017

25	Reference	N°02/AONO/INS /CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS /CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE A L'INS - EXERCICE 2017 « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-05-2017

26	Reference	001/AONO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/2017 DU 24 AVR 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-05-2017

27	Reference	05/AONO/CAD4/CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD4/CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POLIR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES PUBLICS DANS LA VILLE DE DOUALA I VÈME
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-05-2017

28	Reference	N° 002/AONO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CIPM/2017 DU 24 AVRIL 2017 POUR AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT DES BUREAUX DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-05-2017

29	Reference	03/AONO/PU /COMMUNE-MVENGUE/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/PU /COMMUNE-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ATINZAM DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-04-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	042/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°042/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE SONG - NDEN -MANGUENDA - LISSAI ET MANGUENDA MAHOMY, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2017

31	Reference	008/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 008/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 DU 07 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE ET UN BLOC DE DEUX LATRINES À DIÉKI, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-04-2017

32	Reference	007/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS 007/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/ C-BKM/CDPM DU 07 AVR 2017 TRAVAUX DE RÉALISATION D'UNE CLÔTURE DE SÉPARATION DE 5 750 MÈTRES DES ESPACES AGRICOLES (3 168 HECTARES) ET PASTORAL (3 965 HECTARES) DANS LA LOCALITÉ DE BANDAM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-04-2017

33	Reference	006/DC/R-AD/D-BYO°/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 006/DC/R-AD/D-BYO°/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 DU 07 AVR 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOLOGIQUE À HAÏNARÉ, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-04-2017

34	Reference	010/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM du 27/04/17 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 010 / DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM DU 27/04/17 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES DANS QUATRE (04) QUARTIERS DE LA VILLE DE BANKIM (NGUINKLO, CHEFFERIE BANKIM, NEWTON ET TCHIM), COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-04-2017

35	Reference	N°002/AC/DDMAP-HS/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/DDMAP-HS/SPM/2017 DU 13AVRIL 2017 RELATIVE A LA L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIBEY FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, COMMUNE DE BIBEY-EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-05-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	002/DC/HGOPED/DG/CIPM/2017 DU 06/04/2017 Lire
	Titre/objet	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/HGOPED/DG/CIP1VI/2017 DU 06 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LA BUANDERIE ET LA STERELISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT:BUDGET HGOPED EXERCICE 2017 IMPUTATION: 610 335 MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECOBS'ETRIQUE ET PEDIATRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) MONTANT PRÉVISIONNEL : 40 000 000 FCFA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	08-05-2017

37	Reference	001/ADC/MINREX/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 340010 2241
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-05-2017

38	Reference	002/ADC/MINREX/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20/04/2017 POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 340010 2261
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-05-2017

39	Reference	003/DC/MINREX/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT DES LICENCES INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 320017 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-05-2017

40	Reference	005/ADC/MINREX/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL POUR L'UNITE DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 340010 2276
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-05-2017

41	Reference	011//DC/ R-AD/D-M°BYO/DDMA/C-BYO/CDPMI/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 011//DC/ R-AD/D-M°BYO/DDMA/ C-BYO/CDPMI/2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À BOUDJOUNKOURA, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-05-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	N°01/DC/C-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOULNGANGA, DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-04-2017

43	Reference	011/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA SECURISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAMWATER.EN SIX (06) LOTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2017

44	Reference	15IASMI/CUDISGIDIREM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N°15/ASMI/CUD/SG/DIREM/2017 DU 03 MARS 2017 RELATIF À LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-05-2017

45	Reference	009/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 POUR LA PREQUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2017

46	Reference	10/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21/04/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°10/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LA PREQUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES RISQUES A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2017

47	Reference	006/AMI/PAD/DG/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°06AMI/PAD/DG/2017 DU 13/04/2017EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CAPITAINERIE ET DES LOGEMENTS DES PILOTES À LA CRIQUE DU DOCTEUR AU PORT DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-05-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	DECISION N°3037/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03037 /CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 60/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 DU 28 AVRIL 2014 AVEC SADEG SA POUR LES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA — LOT N° 1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	N°076/C/MINADER/SAPEP/CN/CPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°076/C/MINADER/SAPEP/CN/CPMPORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CLIENT :APAPE/SAPEP-CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE(APAPE/SAPEP-CAMEROUN) FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) DDP N° 001/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE : 18 AVRIL 2017 (PRET BID N° 2CM0067)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 02/AONO/PAD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 10 MARS 2017 RELATIF A LA FOURNITURE ET LE PARAMETRAGE D'UNE SOLUTION DE SECURISATION MATERIELLE ET LOGICIELLE POUR LE SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

51	Reference	017/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005 BIS/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016 DU 13 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEO DU CETIC DE MASSOUMBOU DANS MAITRE D'OUVRAGE: DIRECTEUR CETIC MASSOUMBOU FINANCEMENT: BUDGET D4INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

52	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES 'NATIONAL OUVERT N' 030/AONO/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 13 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) RADARS SEMI PORTATIFS DE MESURE ET DE CONTRÔLE DE VITESSE DES VEHICULES AU MINISTEREDES TRANSPORTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-200/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR RENDRE FONCTIONNELLE LA PLATE FORME DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

54	Reference	016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 17/04/17 PORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PR/MINMAP/DG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 15 MARS 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN, VÉHICULE TOUT TERRAIN CLIMATISÉ À LA COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM) À DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

55	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/AONR/APN/CIPM/16 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LA REVISION DES COMPTES ANNUELS EN VUE DU CONTROLE LEGAL DE LA GESTION DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

56	Reference	1 4 4 /C/MEADEN/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1 4 4 /C/MEADEN/2017PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU DU DAO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

57	Reference	17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DÉCLARANT INFRUCTUEUX UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

58	Reference	014/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO / SPM/2017 DU 05 AVR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN°0010/AONO/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/C-M°DLE/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A RIBAO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference	002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 28/03/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA, BAFOUSSAM, EN QUATRE LOTS RÉF : ADDITIF N° 002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

60	Reference	002/CNCC/DG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/CNCC/DG/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONO N° 002/AONO/CNCC/CIPM/2017 DU 23 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES ET UN (01) ENGIN DE MATUTENTION AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). LOT1, LOT2, ET LOT3
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

61	Reference	015/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO / SPM/2017 DU 05 AVR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 / AONO/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/ DDEFOP /CDPMP/2017 DU 06 MARS 2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE SONGKOLONG, ARRONDISSEMENT DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

62	Reference	N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-148/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) EXTRACTEURS AUTOMATIQUES ADN ARN ET DE SIX (06) REFRIGERATEURS POUR LES LABORATOIRES (LOT 1) ET D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR LE CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (LOT 2).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	14/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS DU 17 AVRIL 12017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/PR /MINMAP /SG/DR-LT/CRPM-LT/2017 DU 07/03/ 2017, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE EDEA-DOGBINAN-DIBONGOPONGO-SONGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I). MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES TRAVAUX PUBLICS DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI du 17/04/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI DU 17/04/17 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 10 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DES LOCALITÉS : NDJOCK NKONG, SIDONGUI (SONG TANG, SONG NKENG), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA SANAGA MARITIME FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICES 2017-2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

65	Reference	COMMUNIQUE 002/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 002/2017LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE CÉRÉALIER (MAÎTRE D'OUVRAGE), COMMUNIQUE :LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/OC-CO/AG/CIPM/2017 LANCÉ AU SEIN ET POUR LEEINNPIC DE ROFFICE CÉRÉALIER EST DÉCLARÉ INFRACTUEUX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

66	Reference	DECISION N°3037/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03037 /CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 60/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 DU 28 AVRIL 2014 AVEC SADEG SA POUR LES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA — LOT N° 1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

67	Reference	02/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 MARS 2017POUR L'ACQUISITION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

68	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 02/AONO/PAD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 10 MARS 2017 RELATIF A LA FOURNITURE ET LE PARAMETRAGE D'UNE SOLUTION DE SECURISATION MATERIELLE ET LOGICIELLE POUR LE SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES 'NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 13 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) RADARS SEMI PORTATIFS DE MESURE ET DE CONTRÔLE DE VITESSE DES VEHICULES AU MINISTEREDES TRANSPORTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-200/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR RENDRE FONCTIONNELLE LA PLATE FORME DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

71	Reference	016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 17/04/17 PORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PR/MINMAP/DG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 15 MARS 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN, VÉHICULE TOUT TERRAIN CLIMATISÉ À LA COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM) À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

72	Reference	1 4 4 /C/MEADEN/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1 4 4 /C/MEADEN/2017PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU DU DAO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

73	Reference	17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DÉCLARANT INFRUCTUEUX UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

74	Reference	002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 28/03/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA, BAFOUSSAM, EN QUATRE LOTS RÉF : ADDITIF N° 002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

75	Reference	N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-148/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) EXTRACTEURS AUTOMATIQUES ADN ARN ET DE SIX (06) REFRIGERATEURS POUR LES LABORATOIRES (LOT 1) ET D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR LE CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (LOT 2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	14/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS DU 17 AVRIL 12017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/A0NO/PR /MINMAP /SG/DR-LT/CRPM-LT/2017 DU 07/03/ 2017, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE EDEA-DOGBINAN-DIBONGOPONGO-SONGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I). MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES TRAVAUX PUBLICS DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
77	Reference	015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI du 17/04/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI DU 17/04/17 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 10 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DES LOCALITÉS : NDJOCK NKONG, SIDONGUI (SONG TANG, SONG NKENG), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA SANAGA MARITIME FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICES 2017-2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
78	Reference	N° 5286 /APN/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 5286 /APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE POUR LA RÉVISION DES COMPTES ANNUELS EN VUE DU CONTRÔLE LÉGAL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
79	Reference	015/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°015 /D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 06 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE CONSERVATION ET DE FUMAGE DE POISSONS À NTONDE VILLAGE ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NTONDE VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
80	Reference	056/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE7 /2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 056/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE7 /2017 DU 07 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 12/02/2017 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE (LOT1), GLOBAL DOMMAGES ET MULTI RISQUES HABITATION (LOT2), RESPONSABILITE CIVILE DU CHEF D'ENTREPRISE (LOT3) ET MALADIE GROUPE (LOT4) A LA CAMEROON TELECOMMUNICATION (CAMTEL) EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	16/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 23 MARS 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE FINITION DE LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRÉTARIAT ET BUREAU DIRECTEUR À LA SAR/SM DE BONEPOUPA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI- DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRES D'OUVRAGES : DIRECTEUR SAR/SM DE BONEPOUPA FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

82	Reference	006/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/DDMAP-MGO/CTD? MELONG/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS!: LOT I : EP DE LELEM MANGWETE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

83	Reference	19/D/MINMAP/DRMAP-LTfDDIVIAP/CDPM/NKAM/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°19/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13 AVRIL 2017, PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LES COMMUNES DE YABASSI ET NKONDJOCK - DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRES D'OUVRAGES : MAIRE DE YABASSI : EP BONABA-NJENGA (1 BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE) MAIRE DE NKONDJOCK : EP MINE-- EMP SOHOCK (1 SALLE DE CLASSE EN ZONE RURALE) FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

84	Reference	008/D/PR/MINMAPJSG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/PR/MLNMAPJSG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONOMDMAP-MGOIMINE5EC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES DE BEKOKO ET DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX '02) LOTS : LOT 2 : LYCEE BILINGUE DE LOUM CHANTIER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	18/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKANI/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°18/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI- DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference	009/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO AU LYCEE BILINGUE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE LELEM MOUATONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

87	Reference	07/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°07/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/DDMAP-MGO/CTD? MELONG/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS/ : LOT 2: EP DE LELEM MOUANTONG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

88	Reference	003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES DE BEKOKO ET DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS : LOT T : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

89	Reference	002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/JDDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/JDDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/DDMAP-MGO/CTD MOMBO/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

90	Reference	001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/DDMAP-MGO/CTD MANJO/CDPM)2017 DU 20 FEVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	004/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BAREHOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE? BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

92	Reference	004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/2017 DU 12/04/2017 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2017 DU 08/03/2017 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN BLOCS DE TERRE COMPRIMEE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DEBAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (02 LOTS), (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

93	Reference	ADDITIF MODIFICATIF 02/DC/ONCC/CPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF MODIFICATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/DC/ONCC/CPM/2017 DU 03 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE A L'ONCC DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU
19/04/2017 POUR LES TRAVAUX D'A EVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE CONGO 2 DE DOUALA 2ÉME FINANCEMENT BIP 2017 IMPUTATION : 51
40 6414222811 / CAD2**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 40 6414222811/ CAD2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2017, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement de la Construction du Centre Médical d'arrondissement (CMA) de Congo 2 de Douala 2^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires. les terrassements, la maçonnerie-béton armé, la menuiserie métallique et Aluminium, l'électricité, la plomberie-sanitaire, la peinture et le Carrelage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Trente millions Cent Mille (30.100.000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes et assujetties au régime du réel.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **51 40 6414222811/ CAD2**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP . 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email : mairienewbellevahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2erne (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email : mairienewbellevahoo.fr dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50.000) mille francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2^{ème}

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2^{ème}, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 333 43 03 49/ 333 43 03 34 / 699 24 87 79, contre récépissé au plus tard le **09/05/2017 à 14 heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N°001/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 19/04/2017****POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE CONGO 2 DE DOUALA 2^{ème}****«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six Cent Deux Mille (602.000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/05/2017 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2^{ème}

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Toutes offres non conforme au Dossier d' Appel d' Offres et non produite en six (06) exemplaires, dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable particulièrement

- - L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- - La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- - Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ; L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- - Absence d'une déclaration sur [honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;

Pièce administrative non conforme et non régulariser après 48h après dépouillement.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

1 La capacité financière ;

1. Les références de l'entreprise ;
2. L'expérience du personnel d'encadrement
3. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
4. Note méthodologie d'exécution des travaux ;
5. La présentation générale de l'offre :

NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits Essentiels.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala gène. Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/699 24 87 79, email ; mairienewbell@yahoo.fr avec copie à : jomardetouka@yahoo.fr, kfherve@yahoo.fr, tchuisseujeanevahoo.fr

DOUALA le 19 Avril 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 19/04/2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTE EN
TERRE A NEWTON AEROPORT DE DOUALA 2° : DE LA RUE 2031 PASSANT PAR LA RUE 2044 POUR
TERMINER À LA RUE 2023 SOIT UNE BOUCLE D'UN 1KM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5136468036414222811861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de [exécution du budget d'investissement public exercice 2017, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de certains tronçons de route en terre dans la Commune d'Arrondissement de Douala 2erne.

2. Consistance des prestations

travaux comprennent notamment :

Lot 1 : installation chantier

Lot 2 : déplacement des réseaux le cas échéant

Lot 3: purge

Lot 4: remblai

Lot 5 : reprofilage

Lot 6 : couche de roulement en matériaux composites

Lot 7: compactage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un **(01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **5136468036414222811861**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairienewbelleyahoo.fr avec copie au Chef Service technique : jomardetoukaevahoo.fr, kfhervee.yahoo.fr, tchuisseujean@sahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mainenewbelleyahoo.fr avec copie au Chef Service Technique : jornardetoukaevahoo.fr

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2^{ème}, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/77 05 29 79, contre récépissé au plus tard le **09/05/2017 à 14 heures** précises. heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°02/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2017 du 19/04/2017

**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTE EN TERRE A NEWTON AEROPORT DE DOUALA 2^{ème} : De la rue 2031 passant par la rue 2044 pour terminer à la rue 2023 soit une boucle d'un 1Km
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de **Cinq cent quarante (540.0001 mille FCFA** et valable pendant trente

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/05/2017 à **15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{eme}, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2^{eme}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en six (06) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;

Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels et résumée ci-après et détaillée dans le Dossier d'Appel d'Offres

- Pièce administrative non conforme et non régulariser après 48h après dépouillement.

14.2 Critères essentiels

1 La capacité financière ;

1. Les références de l'entreprise dans le domaine des BTP ,
2. L'expérience du personnel d'encadrement ;
3. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Note méthodologie d'exécution des travaux ;
5. La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels.

14.3 Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

14.4 Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée **la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2^{ème} . Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairienewbelleyahoo.fr avec copie à : jornardetoukaeyahoo.fr, kfnerveeyahoo_fr, tchuisseuteaneyahoo_fr

DOUALA le 19 Avril 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/2017 DU 17 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE INTER N6- MVOUTSA'À A MVOUTSA'A Y/C LA CONSTRUCTION D'UN DALOT (2,5X2, 5X6) AU PK 0+240 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER DEPARTEMENT DE LA MIFI (LONG:1 100ML) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT BIP 2017 FINANCEMENT BIP 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 30 3930364170129119215

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécutions du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Bafoussam 1er, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance pour le compte du MINADER, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la piste rurale Inter N6- Mvouts'a'a a Mvouts'a'a y/c la construction d'un dalot (2,5x2,5x6) au pk 0+240 dans l'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} Département de la Mifi (long:1 100ml)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent:

- y. installations ;
- 2. nettoyage et terrassement ;
- 3. assainissements et drainage ;;
- 4. ouvrages d'art ;
- 5. signalisation et équipements de sécurités :

3. Cout Prévisionnel

Coût 10 000 000 (Dix millions) F CFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2017. Coût 10 000 000 (Dix millions) F CFA. Imputation : 51 30 3930364170129119215 - Consultation du Dossier d'Appel d'Offres;

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à l'adresse suivante: Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, BP: 316 Bafoussam, Tél. 699 44 40 40 /699 61 48 81

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et obtenu au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40.000 FCFA (quarante mille francs), payable à la recette municipale de la Commune de Bafoussam 1^{er}.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} à l'adresse suscitée au plus tard le 05/04/2017 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/CA.BFM 1er/CIPM/2017 DU 17 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE Inter N6- MVOUTSA'À A MVOUTSA'A Y/C LA CONSTRUCTION D'UN DALOT (2,5X2, 5X6) AU PK 0+240 DANS L'ARRONDISSEMENT DE Bafoussam 1^{er} DEPARTEMENT DE LA MIFI (Long:1 100ml) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT BIP 2017

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 FCFA (Trois cent soixante-dix mille francs CFA), et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 FCFA (Trois cent soixante-dix mille francs CFA), et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/04/2017 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires;

a) Dossier administratif :

- Absence d'une pièce administrative ;

b) Capacité financière inférieur à 70% du montant prévisionnel;

c) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées

d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues

e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

f) Certification des photocopies des documents certifiés ;

g) Absence d'un sous détail d'un prix quantifié.

12- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Le chiffre d'affaires;

b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;

c) Références de l'entreprise;

d) Matériel de chantier à mobiliser;

e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;

f) Proposition technique ;

g) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Bafoussam 1^{er}, dès publication du présent avis au n° 699 44 40 40/ 699 61 48 81 / 677 75 28 98.

BAFOUSSAM le 17 Mars 2017

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CU/BFM/CIPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MONUMENT DU CINQUANTENAIRE DE LA JEUNESSE (UNE
STÈLE) AU CARREFOUR AUBERGE ABAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNAUTE URBAINE DE BAOUSSAM
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget 2017 de la Communauté Urbaine de Bafoussam le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres national ouvert pour le compte de ladite Communauté Urbaine pour les travaux de construction du monument du cinquantenaire de la jeunesse (une stèle) au carrefour auberge à Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après ;

> TRAVAUX PREPARATOIRES ;

> FONDATIONS ;

> SUPERTSTRUCTURE:

> PEINTURE;

> VRD.

Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 12.252.282 (douze millions deux cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-deux) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux ne feront l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam de l'exercice 2017. Imputation budgétaire : 220 150 «construction voirie ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis TEL : 6 99 89 27 99).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 99 89 27 99) situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Communauté

Urbaine de Bafoussam,

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat des Marchés Publics (situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) TEL : 6 9989 27 99, au plus tard le 03 MAI 2017 à 10H00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/CU/BFM/CIPIVI/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MONUMENT DU CINQUANTENAIRE DE LA JEUNESSE (UNE STELE) AU CARREFOUR AUBERGE ABAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de 03 (trois) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 245.000 (deux cent quarante-cinq mille) F.CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce N° 14) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le support de publication habileté est le JDM, ou Cameroon-tribune)

La quittance de versement des frais de DAO s'obtient à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fait en un seul temps le 03 MAI 2017 à 11H00 par la Commission interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à L'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Pièce scannée dans les offres administratives.
- Certification des pièces préalablement certifiées,
- Le non-respect des 70% (soixante-dix pour cent) des critères dits essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,

Non-conformité au modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

Présentation de l'offre 05 (Pts),

Références de l'entreprise (06 Pts);

Qualité du personnel (07 Pts);

Moyens matériels et logistiques (10 Pts) ;

Organisation, méthodologie et planning (08 Pts) ;

Capacité financière (4 Pts)

15. Attribution

L'attribution sera faite au profit du soumissionnaire admis à l'analyse technique, ayant à l'issue de cette analyse technique au moins 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » et ayant l'offre financière la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat des Marchés Publics (TEL : 6 99 89 27 99) et à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la Communauté Urbaine de Bafoussam (DSTA) : (TEL ; 6 75 91 16 09) de la Communauté Urbaine de Bafoussam

BAFOUSSAM le 10 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZETE EMMANUEL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TR/2017 DU 11 AVR 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MELABEUA - BALATSUE • TCHELEPI CHEFFERIE BATOUMB11- BATCHUETIO, ABATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental des Travaux Publics des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Mêlabeua- Balaisué -Tchèlépi – Chefferie Batoumbi 1- Batchuétio, à Batcham dans le Département des Bamboutos,

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

• Installations ;

• Dégagement d'Emprise;

Terrassements et chaussée ;

Assainissement et ouvrages ;

Équipements ;

Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres à l'issue des études préalables est de 79 400 320Fcfa tel que Indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot défini dans le tableau ci-dessous:

N° lot	Désignation des travaux	Arrondissement	Département	Délai d'exécution (Mois)	Montant caution de soumission (en FCFA)	

Coût prévisionnel (en FCFA)

AE

CP



	Réhabilitation de la route Mêlabeua - Balatsuè-Tchélepé - Chefferie Batoumbi 1- Batchuétio	Batcham	Bamboutos	04	1 588 006	79 400 320	79 400 323
--	---	---------	-----------	----	-----------	------------	------------

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice Budgétaire 2017 annexe établie par une Institution financière agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant en francs CFA indiqué dans le tableau et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures tél ; 23344 6332) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de Quatre-vingt-cinq mille trois cent (85 300) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Délégation Régionale des

Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures, Tél : 233 446332) au plus tard le 04 Mai 2017 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention ;

N°032/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TR/2017 DU

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MELABEUA - BALATSUE - TCHELEPI - CHEFFERIE BATOUMB11- BATCHUETIO, ABATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois calendaires tel que indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04 Mai 2017 à 11 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat,

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2^e étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces Techniques (volume 2)
- 3^e étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les pièces Financières (volume 3)

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Etre sous le coût d'une résiliation (Article 102 du code de Marchés Publics),

N'avoir pas satisfait à au moins 75% des critères à l'analyse des Offres ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les délais prescrits par la Commission ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée; dernières années ;

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou des pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

La présentation de l'offre (02 critères) ;

L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;

Le personnel d'encadrement du cocontractant (08 critères) ;

Les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères) ;

L'organisation et la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (08 critères) ;

Capacité financière (01critère).

NB : Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures, Tél ; 23344 63 32),

BAFOUSSAM le 11 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF A
L'ACQUISITION DE MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique de renforcement de la lutte contre le désordre urbain et d'intervention dans les zones d'accès difficile, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de motos et de bicyclettes motos à la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de

- 25 motos tous terrains
- 03 tricycles:
- 56 cadenas de sécurité pour motos
- 56 casques de sécurité pour motos;
- 56 combinaisons imperméables contre la pluie adaptées aux motos ;
- La formation du personnel CUD à l'utilisation des motos ;

Une police d'assurance d'un an pour chaque véhicule.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, par lot, se présente ainsi qu'il suit :

- Lot n° 1 : 35 000 000 FCFA;
- Lot n° 2 : 37 500 000 FCFA;
- Lot n° 3 : 7 500 000 FCFA,

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées de trois (03) lots subdivisés comme suit :

- Lot n° 1 : Douze (12) motos pour la Direction de l'Entretien des Infrastructures, des Réseaux et de la Mobilité;
- Lot n° 2 : Treize (13) motos pour la Direction de l'Urbanisme et de la Salubrité Publique;
- Lot n° 3 : Trois (03) tricycles motos pour la Direction de l'Urbanisme et de la Salubrité Publique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala. Exercice 2017 sur la ligne d'imputation n° 222 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables. dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après

- Communauté Urbaine de Douala
- Division des Marchés Publics
- 279, rue Victoria - Hôtel de Ville à Bonanjo
- BP 43 Douala - Cameroun ; Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Fax (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de 80 000 (Quatre vingt mille) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 - 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo. BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax (237) 233 426 950, au plus tard le **23 MAI 2017 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 08/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017

RELATIF A L'ACQUISITION DE MOTOS ET DE TRICYCLES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trente (30) jours pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant les montants forfaitaires repris ci-après pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

- Lot n° 1 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA ;
- Lot n° 2 : Sept cinquante mille (750 000) Francs CFA ;
- Lot n° 3 : Cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **23 MAI 2017 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Corrirbunauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture ; Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-dessous :
- Pour les lots ricg; 1 & 2 :
 - Cylindrée 123,6 cc ;
 - Système d'équilibrage de type balancier;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur Chiffre d'affaires ;
- Garantie ;
- Conformité à 80 % des caractéristiques techniques mineures
- Service Après-vente ;
- Références du soumissionnaire ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les remises proposées.

Une entreprise peut être adjudicataire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses ci-après

- Communauté Urbaine de Douala
- Division des Marchés Publics
- 279, rue Victoria - Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
- BP : 43 Douala - Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

L'Entretien des Infrastructures Routières et de la Mobilité et à la Direction de l'Urbanisme et de la salubrité de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

Additif à l'appel d'offres

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la MINMAP ou envoyer un SMS » aux numéros suivants 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (BILLES DE VERRES, PEINTURES, DILUANTS, PANNEAUX DE SIGNALISATION, GABARITS, OUTILS DE PRÉMARQUAGE) FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2017.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En prélude à l'intensification des travaux en régie de signalisation routière, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la Fourniture de Matériels pour l'Atelier de Signalisation (billes de verres, peintures, diluants, panneaux de signalisation, gabarits, outils de prémarquage)

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des équipements de signalisation verticale et horizontale.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **Vingt millions (20 000 000) franc CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire **N°610110**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279. rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala. Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax 233 42 15 09 Douala- Cameroun dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbe et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français **et/ou** en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise **au 279, rue Victoria** à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tardle **23 mai 2017 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRESMATONAL OUVERT**N° 09/AONO/CUD/CIPM12017 DU 17 AVRIL 2017**

RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUg L'ATMER DE SIGNALISATION
(billes de verres, peintures, diluants, panneaux de signalisation, gabarits, outils de prémarquage)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **23 MAI 2017** à partir de **13heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce du dossier administratif Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non validation de deux (02) critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un marché antérieur.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Chiffre d'affaires Ouillon
- b) Références du soumissionnaire Ouillon
- c) Conformité des fournitures aux spécifications techniques Ouillon
- d) Acceptation des conditions du marché Ouillon

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr plus précisément à la Direction de l'Entretien des infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité sise à la base de la Voirie Municipale ou la Division des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Cas de Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 37 07 48 conformément à la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée **aux Maître d'Ouvrage Délégué** et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17/04/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA CIRCULATION ET DU TRANSPORT URBAIN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité de la circulation dans la ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux **travaux de réparation des dysfonctionnements de la circulation et du transport urbain**.

2. Consistance des prestations

1. En la construction de dégagement et réhabilitation de caniveaux

- Travaux préparatoires
- Travaux préliminaires - Dégagement des emprises
- Travaux de terrassement
- Réfection chaussées et trottoirs
- Assainissement - Ouvrages
- Pose des bordures
- la dépose des glissières
- le redressement des glissières
- la pose des glissières de sécurité
- la réhabilitation des garde-fous métalliques

1. Au marquage au sol des parkings

2. En la pose des panneaux de signalisation verticale (panneaux d'interdiction de type B et panonceau de type M complémentaire)

3. En la réparation des glissières de sécurité

- la dépose des glissières
- le redressement des glissières
- la pose des glissières de sécurité
- la réhabilitation des garde-fous métalliques

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente Millions (30 000 000) francs FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres seront constitués en un (01) seul lot et concernent les voiries suivantes :

- Avenue du Général De Gaulle (Tronçon entre la maison du parti de Bonanjo et la rue du Gouverneur Carras)
- La rue Christian Tobbie KUOH (Tronçon entre l'Avenue Douala Manga Bell et la rue Flatters)
- Certaines voiries de Bépanda Tonnerre
- Pont Joss (échangeur)
- Boulevard de la Bessèkè (Carrefour AES SONEL-Carrefour marché des fleurs)
- Axe lourd Douala-Yaoundé (Carrefour marché des fleurs — Tradex Youpwè)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais et exerçant dans le secteur des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax 233 42 15 09 Douala- Cameroun ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de [Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **24 MAI 2017 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10/AONO/CUDICIPM/2017 DU 17 AVRIL 2017

RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA CIRCULATION ET DU TRANSPORT URBAIN

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Six Cent Mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et ayant une parfaite connaissance de [Offre].

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu le 24 MAI 2017 à 13heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1." à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Non validation de deux (02) critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU

Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un marché antérieur.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a) Chiffre d'Affaires **Oui/non**

b) Références du soumissionnaire **Oui/non**

c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**

d) Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**

e) Note méthodologique **Oui/non**

f) Acceptation des conditions du marché **Oui/non**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16-Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P 43 Douala Tél/Fax 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr plus précisément à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité sise à la base de la Voirie Municipale ou la Division des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Cas de dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numeros suivants 673 20 57 25 / 699 37 07 48 conformément à la lettre référence N° 000249/LJPR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maître d' Ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégués et Président des Commissions de Passation des Marchés

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
004/AONR/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE D'ALIMENTATION EN ENERGIE
ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA,
KRIBI, SANGMELIMA ET BAFOUSSAM FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE 2017
IMPUTABLE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 SUR LA LIGNE :
309 1066-01-002-0002-00770-23918000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
309 1066-01-002-0002-00770-239

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER un Appel d'Offres national Restreint (AONR) pour le recrutement d'un consultant chargé de la surveillance et le contrôle des travaux d'alimentation en énergies électrique des stations de traitement et de pompage dans les villes de Bamenda, Kribi, Sangmelima et Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les missions du Consultant comprennent les tâches suivantes :

- L'approbation des états des lieux des centres ;
- L'examen des options techniques choisies par l'entreprise et leur validation ;
- L'approbation des dossiers d'exécution ;
- La réception des fournitures ;
- La délivrance des ordres de service à caractère technique
- L'établissement des constats contradictoires ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- La rédaction des comptes rendus et rapports ;
- La surveillance et le contrôle de l'exécution des contrats de travaux ;
- La vérification de la situation des travaux et des décomptes ;
- Assurer l'interface entre le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- L'assistance au Maître d'Ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux ;
- Assistance au Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges ;
- L'assistance à la mise au point des avenants ;
- La participation aux opérations de formation ;
- la gestion des garanties et la levée des réserves ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **48 361 838 (Quarante Huit Millions Trois Cent Soixante Un Mille Huit Cent Trente Huit FCFA) Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'études figurant sur la liste restreinte ci-après :

N°	Nom de l'entreprise	Adresse
1	IPFE	BP : 24143 Douala Tel : (+237) 679 5021 28/ 696 77 38 24
2	GROUPEMENT DIGITAL LTD/ ATLANTIC SURVEY	BP: 5096 Douala Tel: (+237) 677773131/ 699990708
3	INTERGC	BP : 11088 Yaoundé, Cameroun Tel : +237 222 22 0216/ 699 92 48 95

La présente liste restreinte fait suite à l'Avis d'Appel A Manifestation d'intérêt N°002/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 du 07/02/2017 publié dans le Journal officiel des Marchés Publics (JDM) édition numéro 1243 du 07 Février 2017.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur fonds propres CAMWATER. pour l' Exercice 2017 et imputable sur la ligne N°309 1066-01-002-0002-00770-23918000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater au 3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège à Douala Koumassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater au 3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège à Douala Koumassi dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif
- Enveloppe B –Volume II : proposition technique
- Enveloppe C –Volume III : Proposition financière

contenant chacune huit (08) exemplaires dont un (1) original et Sept (7) copies et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 004/AONR/DG/DSCM/CAMWATER/CIPM/2017 DU 20/04/2017

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA ET BAFOUSSAM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater au 3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège à Douala , au plus tard le **16/05/2017** à **11 heures**, heure locale.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 6 (six) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre basé au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **967 000 [h1] (Neuf Cent soixante Sept Mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **16/05/2017** à **12 heures,00** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER siégeant au bâtiment annexe de l'immeuble siège porte NB03.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative prévue dans le DAO ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

Critères essentiels

La note technique minimum requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

16. Méthode de sélection du consultant

Le marché est attribué au candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé et invités aux négociations comme potentiel attributaire du marché.

N°	Critères	Note maximum
1	Qualification et compétences du personnel clé pour la mission	50 pts
2	Méthodologie et planning	20 pts
3	Expérience Générale du consultant	10 pts
4	Participation locale	5 pts
5	Moyens matériels	15 pts
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimum requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

La formule utilisée pour établir les notes financières est la suivante :

$$NF = 100 \times (MMd)/(M/S)$$

NF étant la note financière

MMd la proposition la moins disante

MS le montant de la proposition considérée

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Le poids de la proposition technique est : 0.8

Celui de la proposition financière est : 0.2

La note globale du soumissionnaire (NG) est obtenue de la manière suivante :

$$NG = 0.8 NT + 0.2 NF \text{ (NT= note technique ; NF= note financière)}$$

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte 306 ou 307 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 33 42 87 11/33 42 82 54.

DOUALA le 20 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02
BIS/AONO/DDMAP-GO/CTD-MANJO/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MANJO DANS LE DEPARTEMENTDU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL. FINANCEMENT : BIP LVTINDUB EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 51 15 197 01 641421 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du MOUNGO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de MANJO dans le Département du MOUNGO, Maitre d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Manjo dans le Département du Moungo, Région du Littoral, précédemment objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **02/AONO/DDMAP-GO/CTD-MANJO/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017, déclaré infructueux.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction des blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Manjo dans le Département du Moungo. Ces travaux sont répartis en deux (02) lots suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe	EP MANJO GROUPE 3	MANJO	COMMUNE DE MANJO
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe	EP MOUANDONG	MANJO	COMMUNE DE MANJO

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment par lot, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION CHARPENTE - COUVERTURE MENUISERIE METALLIQUE MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE *ELECTRICITE*
- PEINTURE
- V.R.D.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, exerçant dans le domaine des travaux publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 du Ministère de l'EDUCATION DE BASE (MINEDUB), en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP MANJO GROUPE 3	15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) F.CFA	51 15 197 01 641421 2811 426
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP MOUANDONG	15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) F.CFA	51 15 197 01 641421 2811 426

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation d'une somme non remboursable de de **Cinquante-cinq mille (55 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme suit : 42 92 ; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com, au plus tard le **08 MAI 2017, à 12 heures (heure limite)** et devra obligatoirement

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres es

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CA3/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants c

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre,

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera *en un temps*. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûmen

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;

- a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM)
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la CD
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci
- f) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- g) Non satisfaction à 23 Oui sur 28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **23 Oui** su

12. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire do
substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

**NB: En cas d'adjudication des deux lots par un même soumissionnaire et sous peine d'annulation par l'Autorité Contr
construction, ce avant notification de l'Ordre de Service de Démarrage des Travaux par le Maître d'Ouvrage**

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr

Numéros verts

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03
BIS/AONO/DDMAP-MGO/CTD MOMBO/CDPM /2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TANGUI DANS
LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP
MINDUB EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 01 641423 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du MOUNGO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de MOMBO dans le Département du MOUNGO, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux (02) Salles de Classe à l'École Publique Tangui dans la Commune de Mambo, Département du Moungo, Région du Littoral, précédemment objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **03/AONO/DDMAP-GO/CTDMOMBO/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017, déclaré infructueux.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique Tangui dans la Commune de Mombo, Département du Moungo. comme suit :

Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe	TANGUI	MOMBO	COMMUNE DE MOMBO

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après:

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- V.R.D.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, exerçant dans le domaine des travaux publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 du

Ministère de l'EDUCATION DE BASE (MINEDUB), en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP TANGUI	15 500 000 (Quinzemillions cinq-cent mille) F.CFA	51 15 197 01 641423 2811 426

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants d

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier 1 À cet effet, l'Autorité Contractante et la C
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci
- f) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- g) Non satisfaction à **23 Oui sur 28** soit au moins **80%** des critères essentiels,

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **23 Oui sur**

12. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire do

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0012/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017., POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE APPLIQUE A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DU SUD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, pour le recrutement d'un bureau d'études/cabinet en vue de l'élaboration d'un système d'information géographique appliqué à l'aménagement du territoire (SIGAT) de la région DU SUD-OUEST.

2. Consistance des prestations

Les activités programmées dans le cadre de mise en œuvre du projet SIGAT dans la Région DU SUD-OUEST visent essentiellement les aspects suivants :

- analyse des parties prenantes ;
- état des lieux /diagnostic ;
- conception, mise en œuvre et test de la BD SIGAT ;
- collecte des données à référence spatiale et intégration dans le SIG ;
- formation des personnels à l'utilisation du logiciel Qgis ;
- prise en main et gestion de la plateforme SIGAT ;
- validation du projet.

Ces différentes activités se dérouleront en deux phases importantes d'une durée totale de sept (07) mois.

3. Allotissement

Les prestations de l'étude ne sont pas subdivisées en lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études et cabinets retenus dans le cadre de l'Avis Général à Manifestation d'intérêt N°00002/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/ 2017 du 01 Février 2017 dans la composante Informatique et ses sous composantes. Il s'agit:

COMPOSANTE 02: ÉTUDES A VOLET INFORMATIQUE	
SOUS COMPOSANTE 003 : ETUDES ET ANALYSES DES SYSTEMES D'INFORMATION	
GLOBAL SOLUTION AFRICA SARL	Tel. . 697 332 6 54
ETS. MJ&FILS	Tel. . 692 233 6 54
ITECH SARL	BP :15346 Yaoundé / Tél :222 23 09 31
ETS. CORRIDOR	Tel. . 676 02 63 03
ETS. MT EXPRESS	

Tel. . 675 542 159



GLOBAL SOLUTION AFRICA SARL	Tel. . 697 332 6 54
CPC CONSULTING	BP :12853 Yaoundé / Tél :675 970 335
DIGIT 111	BP :25029 Yaoundé / Tél :677631029
ETS. G.P.P	BP :4281 Yaoundé
ECETRAP	BP :133 Yaoundé

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, 41 28.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original du versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **40 000 (quarante mille) FCFA**, représentant les frais d'acquisition.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, à l'adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres et de la cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même manière.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme copies, doit être déposée à la porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 09 MAI 2017 à 11 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0012/AONR/ MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017, POUR LE REMPLACEMENT
D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DU SUD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché, prévu par le Maître d'Ouvrage est de **cinq (05) mois calendaires**, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire (**trois cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps et dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 09 MAI 2017 à 11 heures** heure locale, par la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans l'immeuble Rose, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix du moment que celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des points.

13. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Présentation de l'Offre non conforme aux Termes de référence ;
- c) Absence d'une Capacité de financement d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) La présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- f) note technique inférieure à 70/100

2. Critères essentiels

Offres techniques

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1. Présentation de l'offre : **05 points ;**
- 2. Qualification du personnel-clé (hormis le Chef de mission) et leur expérience dans le domaine du projet : **30 points ;**
- 3. Qualification du Chef de mission : **30 points ;**
- 4. Références du Bureau d'Etudes : **05 points ;**
- 5. Conformité au plan de travail, méthodologie proposées : **15 points ;**
- 6. Moyens techniques et matériels à mettre en place : **10 points ;**
- 7. Capacité financière : **05 points.**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les autorités administratives autres que celles désignées dans le DA prises en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF$$

où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne le montant de l'Offre la mieux disante et F le montant de l'Offre notée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, Rose, porte 011, Téléphone 222 22 41 28.

YAOUNDE

MOT

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES
LYCEES BILINGUES DE BEKOKO & DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS : LOT NO 1 : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO FINANCEMENT :
BIP MINESEC EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 51 25 331 01 5614041 2222 433

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du MOUNGO, Autorité Contractante, lance pour le compte des Provisseurs des Lycées Bilingues de BEKOKO et de LOUM CHANTIER, Maitres d'Ouvrage Délégués, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES **DE** BEKOKO & DE LOUM CHANTIER dans le Département du Moungo, Région du Littoral, précédemment objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/DDMAP-GO/CTDMANJO/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017, Lot No 1, déclaré infructueux.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de deux salles de classe + bureau ordinaire en un lot unique suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + Bureau Ordinaire	BEKOKO	DIBOMBARI	LB BEKOKO

Ceux-d sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION CHARPENTE - COUVERTURE MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE PEINTURE
- V.RD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, exerçant dans le domaine des travaux publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement



Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 du Ministère des ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC), en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe -F Bureau Ordinaire au Lycée Bilingue de BEKOKO	20 000 000 (Vingt millions) F.CFA	51 25 331 01 5614041 2222 433

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation, remboursable de **trente-cinq mille (35 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées co 42 92 ; e-mail : dadminmap.moungo@gmail.com, au plus tard le **08 MAI 2017**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers, les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent bénéficier d'une exonération.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la date et à l'heure indiquées.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment habilitée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM/2017);
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la Commission d'Appel d'Offres ont le droit de demander au soumissionnaire de justifier la véracité de ses déclarations.
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci s'engage à respecter les délais de livraison et de paiement ;
- f) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- g) Non satisfaction à **23 Oui sur 28** soit au moins **80%** des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- I) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **23 Oui sur 28** soit au moins **80%** des critères essentiels.

12. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mounjo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est la plus avantageuse.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (App

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
05BIS/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 17 AVRIL 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE
D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BAREHOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 25 331 01 5614021 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du MOUNGO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Proviseur du Lycée d'Enseignement Général de Barehock, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BAREHOCK dans l'Arrondissement de Baré-Bakem, Département du Moungo, Région du Littoral, précédemment objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **05/AONO/DDMAPGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017**, déclaré infructueux.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de deux salles de classe + un bureau ordinaire comme suit:

Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe q- Bureau Ordinaire	BAREHOCK	BARE-BAKEM	LEG BAREHOCK

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES - ETUDES TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONN ERIE - ELEVATION CHARPENTE - COUVERTURE MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE ELEcTRICITE
- PEINTURE
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, exerçant dans le domaine des travaux publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 du



Ministère des ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC), en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + Bureau Ordinaire au Lycée d'Enseignement Général de BAREHOCK	20 000 000 (Vingt millions) P.CFA	51 25 331 01 5614021 2222

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service de la Passation

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune ra

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Télé

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées co

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres es

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PR)
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier I À cet effet, l'Autorité Contractante et ta CL
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci
- f) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- g) Non satisfaction à **23 Oui sur 28** soit au moins **80%** des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **23 Oui su**

12. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire do

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (App

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0011/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE APPLIQUE A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, pour le recrutement d'un bureau d'études/cabinet en vue de l'élaboration d'un système d'information géographique appliqué à l'aménagement du territoire (SIGAT) de la région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les activités programmées dans le cadre de mise en œuvre du projet SIGAT dans la Région de l'Adamaoua visent essentiellement les aspects suivants :

- analyse des parties prenantes ;
- état des lieux /diagnostic ;
- conception, mise en œuvre et test de la BD SIGAT ;
- collecte des données à référence spatiale et intégration dans le SIG ;
- formation des personnels à l'utilisation du logiciel Qgis ;
- prise en main et gestion de la plateforme SIGAT ;
- validation du projet.

Ces différentes activités se dérouleront en deux phases importantes d'une durée totale de sept (07) mois.

3. Allotissement

Les prestations de l'étude ne sont pas subdivisées en lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études et cabinets retenus dans le cadre de l'Avis Général à Manifestation d'intérêt N°001/AGAMI/MINEPAT/DAG/SMP/2017 DU 12 DECEMBRE 2016 dans la composante Informatique et ses sous composantes. Il s'agit:

COMPOSANTE 02: ÉTUDES A VOLET INFORMATIQUE	
SOUS COMPOSANTE 003 : ETUDES ET ANALYSES DES SYSTEMES D'INFORMATION	
GLOBAL SOLUTION AFRICA SARL	Tel. . 697 332 6 54
ETS. MJ&FILS	Tel. . 692 233 6 54
ITECH SARL	BP :15346 Yaoundé / Tél :222 23 09 31
ETS. CORRIDOR	Tel. . 676 02 63 03
ETS. MT EXPRESS	

Tel. . 675 542 159



GLOBAL SOLUTION AFRICA SARL	Tel. . 697 332 6 54
CPC CONSULTING	BP :12853 Yaoundé / Tél :675 970 335
DIGIT 111	BP :25029 Yaoundé / Tél :677631029
ETS. G.P.P	BP :4281 Yaoundé
ECETRAP	BP :133 Yaoundé

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original du versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **40 000 (quarante mille) FCFA**, représentant les frais d'acquisition.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en fournissant une adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués « COPIE », sera déposée à la porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 09 MAI 2017 à 11 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0011/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017., POUR LE RENFORCEMENT DU BUREAU D'ETUDES/CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché, prévu par le Maître d'Ouvrage est de cinq (05) mois calendaires, à compter de la date de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des autres pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps et celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 09 MAI 2017 à 11 heures** heure locale, par la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de conférence Rose, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix du moment que celle-ci aura obtenu au moins 70% des points. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des points.

13. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Présentation de l'Offre non conforme aux Termes de référence ;
- c) Non-respect du profil des ingénieurs et techniciens ;
- d) Absence d'une Capacité de financement d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) La présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- g) Note technique inférieure à 70/100.

2- Critères essentiels**Offres techniques**

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1. Présentation de l'offre : **05 points ;**
- 2. Qualification du personnel-clé (hormis le Chef de mission) et leur expérience dans le domaine du projet :
- 3. Qualification du Chef de mission : **30 points ;**
- 4. Références du Bureau d'Etudes : **05 points**
- 5. Conformité au plan de travail, méthodologie proposées : **15 points ;**
- 6. Moyens techniques et matériels à mettre en place : **10 points ;**
- 7. Capacité financière : **05 points.**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les autorités administratives autres que celles désignées dans le DAO en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Global candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF$$

où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne le montant de l'Offre la mieux disante et F le montant de l'Offre notée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction Générale au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, Imb. 011, Téléphone 222 22 41 28.

YAO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0010/AONR/MINEPAT/ CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017., EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES MONOGRAPHIES SECTORIELLES DE DEUX CHAINES DE VALEUR/DEUX FILERES DE PRODUCTION AU CAMEROUN, CAS DU SECTEUR DU POIVRE ET DU POISSON, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 22 330021 2040

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres National Restreint, en vue du recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration des monographies deux chaîne de valeurs, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser consistent de manières spécifiques à fournir les informations détaillées des filières concernées (poivre et poisson) Il s'agit de :

- Ressortir la dynamique de la production de ces secteurs;
- Présenter les acteurs qui y interviennent ainsi que le cadre réglementaire (incitations fiscales, etc.) ;
- Ressortir les dotations factorielles du Cameroun dans ce secteur (présentation des caractéristiques physiques et les potentialités de zones favorables à la production de ces différentes spéculations) ;
- Évaluer la dynamique de l'évolution des prix à l'exportation ;
- Présenter les principaux marchés ciblés de ces produits, ainsi que ses potentiels marchés ;
- Identifier les appuis et les facilités accordés par l'Etat dans les secteurs ;
- Évaluer le montant des ressources perçues par l'Etat en termes de recette fiscale ainsi que le niveau des emplois dans ce secteur ; et évaluer les modes de financement des acteurs du secteur.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes suivants :

Noms du soumissionnaire	Adresses et contacts téléphoniques
EXPERT ET ASSOCIES SARL	Tel. . 692 233 6 54
NOUVELLE APPROCHE DU PARTENARIAT	BP : 8736 Douala / Tél :656266390/
ETS. CORRIDOR	Tel. . 654 413 420
ETS. MJ&FILS	Tel. . 692 233 6 54
GLOBAL SOLUTION AFRICA SARL	Tel. . 697 332 6 54
CPC CONSULTING	BP :12853 Yaoundé / Tél :675 970 335
ETS. NICOSY	Tel. . 696 78 25 69

ECETRAP	BP :133 Yaoundé
DIGIT 111	BP :25029 Yaoundé / Tél :677631029

4. Financement

Le financement de ce projet est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT, Exercice 2017, **IMPUTATION : 51 22 330021 2040.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres à la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés porte 011 du MINEPAT sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante Mille (40 000) FCFA** auprès du Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (BP, Fax, Tél, Téléphone).

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés du MINEPAT, porte 011, au plus tard **le 09 mai 2017 à 10 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0010/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 19 AVRIL 2017, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES MONOGRAPHIES SECTORIELLES DE DEUX CHAINES DE VALEUR/DEUX FILERES DE PRODUCTION AU CAMEROUN, CAS DU SECTEUR DU POIVRE ET DU POISSON, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum est fixé à quatre vingt dix(90) jours.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire joindra à son offre une caution de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante Mille (450 000) F CFA** délivrée par une banque agréée par une autorité monétaire.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après expiration du délai de validité des offres non retenues, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, après constitution du cautionnement définitif.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux phases.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée **le 09 MAI 2017** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle des conférences de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du MINEPAT, PORTE 209 à partir de 11 heures, heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des Offres Administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100).

10. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires :**

- a) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- b) Présentation de l'Offre non conforme aux spécifications techniques ;
- c) dossier technique incomplet ;
- d) note technique inférieure à 70/100.

2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation suivante et conformément au RPAO:

- 1. Commentaire sur les termes de références (TDR) **20 points**
- 2. Compréhension de la mission **30 points**
- 3. Références de l'expert principal chef de mission (Un diplôme supérieur en économie ou en un domaine connexe, de niveau BAC + 5 au moins), expérience professionnelle d'au moins 7 années dans le domaine des études économiques (curriculum vitae et diplômes certifié **20 points**
- 4. Référence de l'expert junior, assistant (Un diplôme supérieur en économie ou en un domaine connexe, de niveau BAC + 4 au moins), expérience professionnelle d'au moins 5 années dans le domaine des études économiques (curriculum vitae et diplômes certifiés) **10 points**
- 5. Moyens matériels **10 points**
- 6. Capacité financière **10 points**

11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF$$

Où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne montant de l'Offre la mieux disante et F le montant de l'Offre notée

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de remise de ces dernières.

13. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire sis à l'immeuble rose, Service des Marchés, Immeuble Rose, portes 011, Téléphone 222 22 41 28.

YAOUNDE le 19 Avril 2017

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 DU 13
AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBET.
FINANCEMENT : BUDGET MINDUB EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, **le Délégué Départemental des Marchés Publics**, autorité contractante, lance l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 07bis/ AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-HS/SPM/2016 du 13avril 2017 Pour les travaux de Réhabilitation de l'école publique de MBET dans la Haute Sanaga.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment l'ensemble des tâches retenues pour la Réhabilitation de l'école publique de MBET telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'éducation de base de l'Exercice 2017, pour un montant prévisionnel de **vingt millions quarante-sept mille (20 047 000) francs CFA**

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre l'adjudicataire et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation de l'original et d'une copie (à déposer) du reçu de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la **Recette municipale de MINTA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du

Service de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, au plus tard le **11 Mai 2016 à 10H00min**et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°07bis/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-HS/SP/2017 DU 13 AVRIL 2017

Pour les travaux de réhabilitation de l'école publique de MBET dans la Haute Sanaga

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille neuf cent quarante (400 940) frs**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **11 Mai 2017 à 11H00min** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les principaux critères d'irrecevabilité des offres sont:

- Offre non conforme au DAO;
- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- CCTP non paraphé et signé à la dernière page;
- Défaut de surface financière d'au moins 50% du montant de la soumission
- Avoir en cours d'exécution un projet non achevé de l'année 2016.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non). Le non-respect d'au moins 70% des critères ci-dessus détaillés entraînera l'élimination de l'offre.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre selon l'ordre du DAO..... oui/non
- Déclaration de visite de site signée sur l'honneur oui/non
- Le rapport de visite du site avec photos illustratives..... oui/non
- La méthodologie, planning d'exécution, approche technique oui/non
- La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement oui/non
- La qualité des moyens logistiques et matériels de mise en œuvre oui/non
- Les références du soumissionnaire oui/non

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant reçu la meilleure note technique et présentant une offre financière recevable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de passation des marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, téléphone 243 660 722.

Toutefois, « **pour toute tentative de corruption ou de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748** ».

YAOUNDE le 13 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBOE Jacques Sébastien

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°029/CP/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 20 AVRIL 2017 PORTANT APPEL
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINEFOP/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ORGANISATION DU CARREFOUR DES METIERS, LA BOURSE
DE L'EMPLOI ET LA PUBLICATION DES ACTES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 35 453 03 330001 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance, un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet pour l'organisation du carrefour des métiers, la bourse de l'emploi et la publication des actes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'offres consistent à :

- Mettre à la disposition des différents publics cibles une information fiable et actualisée, à travers les échanges avec les professionnels de la formation professionnelle, les entreprises et les organisations professionnelles, en vue de leur permettre d'élaborer des plans de formation ou des projets professionnels ;
- Promouvoir les métiers et susciter des vocations et de nouvelles formations professionnelles ;
- Susciter une culture de l'orientation professionnelle chez les populations cibles ;
- Opérer des recrutements en direct pendant la durée de l'évènement ;
- Publier les actes du Carrefour des métiers.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation de cette activité est de **Quarante millions (40 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres n'est pas loti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après pré qualifiés suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 du 09 janvier 2017. Il s'agit de :

- 1. INTELL MS & ASSOCIES CONSULTING : B.P : 6746 YAOUNDE ;
Tél : 676 746 067/691 522 448 ;**
- 2. INTER'ACTIV : B.P : 16 257 YAOUNDE ; Tél : 694 590 086/677 765 059.**

6. Financement

Les prestations, objet de cet appel d'offre sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'exercice 2017, imputation : **51 35 453 03 330001 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à **la Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak**, Tél : 222 200 339 Fax : 222 202 806 dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de paiement au trésor public d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél : 222 200 339 Fax : 222 202 806, **le 24 mai 2017 à 13 heures** précises.
Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINEFOP/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ORGANISATION DU CARREFOUR DES METIERS, DE LA BOURSE DE L'EMPLOI ET LA PUBLICATION DES ACTES.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdites prestations est de **90 jours**, à partir de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'exécution des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps :

- **Les offres administratives et techniques** seront ouvertes par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au 1^{er} étage, de l'immeuble ministériel de Nlongkak, **le 24 mai 2017 à 14h 00**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
- **Les offres financières** seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.
- **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748**

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- 1) Absence d'une pièce au dossier administratif ;
- 2) Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- 3) Fausses déclarations, substitution ou Pièces falsifiées ;
- 4) Présence dans le dossier technique des informations financières ;
- 5) Note inférieure à 20/30 sur le plan de travail et la méthodologie proposé par rapport aux Termes de Référence ;
- 6) Note technique inférieure à 70 points sur 100.

2- Critères essentiels

- Référence du Bureau d'Etudes 20 points ;
- Qualification et référence du personnel clé pour la mission 40 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposé par rapport aux TDR 30 points ;
- Moyens techniques et matériels 05 points
- Présentation de l'offre 05 points ;

TOTAL _ 100 Points

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

METHODE DE SELECTION DU CABINET

La note technique (Nt) minimum requise est de 70 points sur 100.

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des notes techniques et financières.

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

- La note financière de la proposition financière la moins disante sera prise égale à 100 points.
- Les notes financières des autres soumissionnaires seront obtenues par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times F_m}{F}$$

F_m = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la mieux disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à **la Direction des Affaires Générales du MINEFOP, sis au 3^{ème} étage de l'Immeuble ministériel de Nlongkak à Yaoundé Tel : 222 200 349/222 204 581**

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

PEREVET Zacharie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-70/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE
VINDATA DANS QUINZE (15) STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FOND MONDIAL ET BUDGET DE L'ETAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de doter les formations sanitaires en matériel et logiciel informatique pour le suivi de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition des équipements pour l'extension de VINDATA dans quinze (15) structures de prise en charge

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture des Ordinateurs complets de bureau (desktop), des accessoires de protection des équipements, des accessoires pour le réseau et des imprimantes conformément aux spécifications techniques de la pièce n°5 du Dossier d'Appel d'Offres portant descriptif des équipements pour l'extension vindata.

NB: Joindre dans l'offre technique le prospectus ou photos de chaque item proposé.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **Cent millions sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-dix-neuf (100 790 579) FCFA** Hors Taxes et **cent vingt millions cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-cinq (120 192 765) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de fourniture du matériel informatique au Cameroun et disposant d'un contrat de représentation avec une firme internationale spécialisée dans la conception, l'assemblage ou la distribution du matériel informatique, des applications et des licences.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Mondial- New Funding Model pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

L'enveloppe prévisionnelle est de **Cent millions sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-dix-neuf (100 790 579) FCFA** Hors Taxes et **cent vingt millions cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-cinq (120 192 765) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél/Fax : 222 2210 21

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 2210 21, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat de versement au trésor public d'une somme de cent vingt mille (120 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le **24 mai 2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-70/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/17
EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR DE L'EXTENSION DE VINDATA DANS QUINZE (15)
STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

Les équipements seront livrés dans les Groupes Techniques Régionaux de Lutte contre le Sida suivant la répartition faite par le Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS), sis à Yaoundé.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances de la République du Cameroun ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24 mai 2017 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida dans la salle de réunion du Comité National de Lutte contre le Sida sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord par les critères éliminatoires et ensuite sur des critères dits essentiels par le système binaire « oui » ou « non ».

*. CRITERES ELIMINATOIRES :

- Dossier administratif incomplet;
- Documents falsifiés ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Absence de contrat de représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine ;
- Absence du prospectus ou photo du matériel proposé ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur signée et datée ;
- Note technique ? 80 %.

*. CRITERES ESSENTIELS :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur)
- Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres
- Expérience dans les prestations similaires
- Planning et délai d'exécution

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 80% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le SIDA, porte 010, situé à proximité du siège de la Croix Rouge (téléphone 222 22 57 58 /fax 222 23 34 39), dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 19 Avril 2017

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017
RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA COMMUNICATION DU NORD (Y
COMPRIS CASE DE PASSAGE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINCOM
IMPUTATION
51 17 228 05 220010 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la Délégation Régionale de la Communication du nord (y compris la case de passage).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres National Ouvert comprennent la construction d'un immeuble administratif à usage de bureaux de type R+1, ainsi que la case de passage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trois cent millions (300 000 000) F CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qualifiées, exerçant dans ce domaine.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2017, imputation : **51 17 228 05 220010 2220**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent-vingt mille) francs CFA**, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, ainsi qu'une version électronique desdites offres gravée sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics à Yaoundé, au plus tard le **lundi 29 mai 2017 à 13 heures**.

Le dossier sera présenté en trois enveloppes "intérieures" distinctes et scellées ainsi qu'il suit :

I- pour les pièces administratives

II- pour les propositions techniques.

III- pour les propositions financières.

Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur anonyme, hermétiquement fermé et portant impérativement la seule et unique mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
REGIONALE DE LA COMMUNICATION
DU NORD (Y COMPRIS CASE DE PASSAGE)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **six (06) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 6 000 000 (six millions) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **lundi 29 mai 2017 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de la Communication à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

***. Principaux critères éliminatoires**

Seront rejetées, les offres présentant les manquements ci-après :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Non régularisation dans un délai de 48 heures de l'une des pièces du dossier administratif jugé non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de visite de site conformément aux dispositions du point 7 du RPAO ;
- Abandon d'un chantier.

***. Les principaux critères d'évaluation**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre
- Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à 300 (trois cent) millions ;
- Attestation de la capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'un montant de trois cent millions (300 000 000) ;
- Les références de l'entreprise (au moins trois (03)) sur les 03 (trois) dernières années dans les marchés similaires ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenus 70%« OUI » seront admis à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Avril 2017

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/MINREX/CMPM/2017 DU 20/04/2017, EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DES ORDINATEURS ET AUTRES EQUIPEMENTS AU
MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 320017 2276**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 06 320017 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres pour la fourniture des ordinateurs et autres équipements au Ministère des Relations Extérieures.

2. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

4. Financement

La Fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation : 51 06 320017 2276, pour le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA Toutes taxes Comprises Toutes Taxes Comprises.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 26 Mai 2017 à 15 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVR 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DES ORDINATEURS ET AUTRES EQUIPEMENTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder un (01) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la Fourniture.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Six Cent Mille (600 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 26 Mai 2017 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité manifeste d'une pièce administrative ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire ;
- Note évaluation technique inférieure à dix-huit (18) «oui» sur vingt-cinq (25).

Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Agrément comme entreprise du secteur des TIC ;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
- Fournitures similaires livrées ;
- Compatibilité de la Fourniture proposée avec les spécifications techniques ;
- Méthodologie et planning d'exécution de la livraison ;
- Service après-vente.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 9 (9.2 : Grille d'Evaluation).

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017
RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DÉPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DU MAYO LOUTI (Y
COMPRIS CASE DE PASSAGE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINCOM
IMPUTATION
51 17 228 05 2200 10 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de la Communication du Mayo Louti (y compris case de passage).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres National Ouvert comprennent la construction d'un immeuble administratif à usage de bureaux, ainsi qu'une case de passage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) F CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qualifiées, exerçant dans ce domaine.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2017, imputation : **51 17 228 05 2200 10 2220**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **110 000 (cent-dix mille) francs CFA**, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, ainsi qu'une version électronique de l'offre financière gravée sur CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics à Yaoundé, au plus tard le **lundi 29 mai 2017 à 13 heures**.

Le dossier sera présenté en trois enveloppes "intérieures" distinctes et scellées ainsi qu'il suit :

I- pour les pièces administratives

II- pour les propositions techniques.

III- pour les propositions financières.

Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur anonyme, hermétiquement fermé et portant impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

*N°003/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DU MAYO LOUTI (Y COMPRIS CASE DE PASSAGE)*

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 3 800 000 (Trois millions huit cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le lundi **29 mai 2017 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de la Communication à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

***. Principaux critères éliminatoires**

Seront rejetées, les offres présentant les manquements ci-après :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Non régularisation dans un délai de 48 heures de l'une des pièces du dossier administratif jugé non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de visite de site conformément aux dispositions du point 7 du RPAO ;
- Abandon d'un chantier.

***. Les principaux critères d'évaluation**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre
- Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à 150 (cent cinquante) millions ;
- Attestation de la capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'un montant de cent cinquante millions (150 000 000) ;
- Les références de l'entreprise (au moins trois (03)) sur les 03 (trois) dernières années dans les marchés similaires (constructions des bâtiments) ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenues 70%« OUI » seront admis à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Avril 2017

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 DU 18 AVRIL 2017
POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL AGRICOLE A OCTROYER AUX GROUPES DE FEMMES, EN
PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 43 575 03 330002 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de :

- 15 motopompes ;
- 200 houes ;
- 20 porte-tout ;
- 10 tronçonneuses ;
- 51 brouettes importées ;
- 200 machettes ;
- 20 moulins multiservice ;
- 51 pulvérisateurs ;
- 20 atomiseurs ;
- 100 arrosoirs ;
- 100 paires de bottes en plastique.

3. Cout Prévisionnel

Dotation budgétaire: **30 000 000 F CFA**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les matériels, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.

- Imputation: **51 43 575 03 330002 2275**
- Dotation budgétaire: **30 000 000 F CFA**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X-08 - Téléphone : 222 22 43 87, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l' original et (06) six copies marqués comme tels, doit être déposée au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics – Porte X-08 au plus tard **le 10 Mai 2017, à 12 heures**, et porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 du 18 Avril 2017 pour l'acquisition du matériel agricole pour les groupes de femmes, en procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours** maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de **six cent mille (600.000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et/ou du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes A contenant les pièces Administratives, B contenant les offres techniques et C contenant les offres financières, aura lieu le **10 mai 2017 à 13 heures** dans la salle de Conférences du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non-conforme notamment absence de caution de soumission ;
2. Note technique inférieure à 80% de oui ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture = 90% de oui (motopompe, tronçonneuse, atomiseur) ;
5. Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Absence de prospectus accompagnant les fiches techniques du fabricant ;
8. Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

1. Présentation générale de l'offre (oui /non)
2. Chiffre d'affaires (oui /non)
3. Référence ou expérience du soumissionnaire (oui /non)
4. Caractéristiques techniques, qualité et performance du matériel (oui /non)
5. Garantie (oui /non)
6. Service après vente (oui /non)
7. Disponibilité des pièces de rechange (oui /non)
8. Délai de livraison (oui /non)

12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière jugée la moins disante et remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 80% de oui).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X-08 (Téléphone : 222 22 43 87).

N.B : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 18 Avril 2017

Le MINISTRE

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 AVRIL 2017
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA
COMMUNICATION EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINCOM
IMPUTATION
5117228053400102276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail des personnels du Ministère de la Communication, le Ministre de la Communication lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de son département ministériel en vue d'acquérir du matériel informatique pour les services centraux.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent appel d'offres comprennent :

- Ordinateurs de bureau complets ;
- onduleurs ;
- Surges ;
- Imprimantes ;
- Photocopieuses ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA** ;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ayant de la compétence en la matière.

5. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées sur le budget d'investissement public du Ministère de la Communication de l'exercice 2017, imputation budgétaire n° **5117228053400102276**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, au plus tard le **mardi 30 mai 2017 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CMPM/2017 DU 21 avril 2017 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA
COMMUNICATION
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours. La livraison se fera au Ministère de la Communication.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million mille (1 000 000) F CFA ;

Cette caution est valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu dans la salle de conférences du Ministère de la Communication, 1er étage du bâtiment principal abritant ses services à Yaoundé le **mardi 30 mai 2017 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Communication.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

*. Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- En cas de non régularisation dans un délai de 48 heures de l'une des pièces du dossier administratif jugé non conforme ;
- Absence de la caution de soumission,
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant pour les ordinateurs ;
- Absence de la fiche technique authentique (prospectus en couleur du matériel pour les ordinateurs et imprimantes).
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Le non-respect des spécifications techniques majeures du matériel proposé (non-respect d'au moins deux (02) spécifications techniques de base des fournitures (propositions techniques)
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Note technique inférieure à 80% de oui sur l'ensemble de l'offre technique,
- Abandon d'un chantier.

*. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Le chiffre d'affaires (montant cumulé des différents marchés même non similaire (copie 1ère et dernière page de chaque marché signé) ou montant de la patente) du soumissionnaire pour les trois dernières années supérieur ou égale à :
? 50 millions.
- l'agrément ou de l'autorisation du fabricant pour les ordinateurs ;
- Conformité aux spécifications techniques de base (propositions techniques de l'entreprise) ;
- Le service après-vente :
? La disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechanges ;
? Disponibilité d'un atelier de réparation à Yaoundé ;
? Qualifications du personnel d'encadrement.
- Les Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (copies des marchés signés et enregistrés assortie des PV).
- La disponibilité d'un magasin de stockage ;
- Les Spécifications Techniques (ST) paraphées à chaque page ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

14. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou éliminatoires et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, administratif et financier peuvent être obtenus auprès du Directeur des Affaires Générales, tel : 22 22 11 79.

YAOUNDE le 21 Avril 2017

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS /CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE A L'INS - EXERCICE 2017 « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de l'INS lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la mise en place d'une application informatique de gestion budgétaire et comptable à l'INS.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la mise en place d'une application informatique de gestion budgétaire et comptable à l'INS ; les détails sont donnés dans les termes de références (pièce 6) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires de droit camerounais, spécialisés dans la conception et l'implémentation des applications informatiques, et justifiant d'une bonne expérience en la matière.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Institut National de la Statistique, exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, (Tél : 222 22 04 45), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, (Tél : 222 22 04 45), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable au « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 (six) exemplaires dont l'original et 05 (cinq) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre (Tél :222 22 04 45) au plus tard **le 17 mai 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°02/AONO/INSCIPM/2017 du 20 AVRIL 2017 relatif à LA mise en place d'une application informatique DE gestion budgétaire et comptable a L'INS - EXERCICE 2017

« en procédure d'urgence »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17 mai 2017 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS), sise aux bâtiments annexes, en contrebas du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

11.2. Les critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire dans les missions similaires	30
3	Propositions techniques (Compréhension des TDRs et suggestions, méthodologie, organisation et plan de travail)	30
4	Qualifications et compétences du personnel clé de la mission	20
5	Conformité du manuel d'exploitation aux Termes de références	10
6	Délai d'exécution	5
TOTAL		100

Ces critères sont détaillés en sous-critères dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Méthode de sélection du Prestataire

Le prestataire sera choisi selon la méthode du mieux disant.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre Tél :222 22 04 45.

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/2017 DU 24 AVR 2017 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2017 348 01 340000 222 300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2017 se fera en un seul lot notamment le matériel informatique.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires installés en République du Cameroun.

6. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2016. Imputation : 2017 348 01 340000 222 300. Le montant prévisionnel est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/ 675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

-Volume A : Dossier administratif

-Volume B: Dossier technique

-Volume C : Dossier financier

Toutes les pièces constitutives des offres (volume A,B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Courrier de l'orientation et de l'Accueil de l'ASCNPD, au plus tard **le 15 MAI 2017 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CIPM/2017 DU 24 2017

**POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT en procédure d'urgence**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. Les fournitures seront livrées au siège de l'ASCNPD.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **quatre cent mille (400 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 MAI 2017 **à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions située à l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**14.1 – Critères éliminatoires**

- dossier administratif incomplet pour absence des pièces exigibles;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'un prix en chiffres et en lettres dans le bordereau des prix unitaires ;
- non-respect de plus de quatre (04) sur les huit (08) critères essentiels.
- Spécifications techniques non conformes
- Modèle de soumission non conforme
- Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques
- Absence de l'autorisation du fabricant

14.2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre;
- prospectus en couleur du matériel proposé;
- spécifications techniques du matériel proposé;
- existence d'un service après-vente;
- existence de certificat de garantie;
- au moins quatre prestations réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise;
- chronogramme et délai de livraison;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP)

paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »

- L'accès à une ligne de crédit

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (80%) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'ASCNPD dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants :

673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/CAD4/CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES
LAMPADAIRES PUBLICS DANS LA VILLE DE DOUALA I VÈME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 38 641414 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2017, le Maire de la commune d'Arrondissement de Douala le^{ne} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'installation des lampadaires publics dans la ville de Douala IV', région de Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 30 (trente) lampadaires publics :

Installation de chantier, études, piquetage et réunion de suivi de chantier ;

- Tranchée ;
- Gaine, piquet et raccord ;
- Massif d'ancrage
- Candelabre et lanterne ;
- Armoire de Commande
- Câble et accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **quarante cinq (45 000 000) millions** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électricité.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), imputation :

51 38 641414 2811

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{eme} sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, 1^{énie} étage porte 14, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV^{ème}, 1^{ère} **étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent avis. **B.P** : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000 Francs)** F.CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) **2^{ème} étage porte 1, B.P** : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 191 672 47 94 57, au plus tard le **12 Mai 2017 à 12** (heures limites) et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°05/AONO/CAD4/CIPM/2017 DU 20 AVRIL 2017

POLIR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES PUBLICS DANS LA VILLE DE DOUALA I V^{ème}

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 900 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément **aux prescriptions** du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **12 Mai 2017 à 13 heures**, par la Commission de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, **2^{ème} étage porte 11**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 80/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels ; v" Non exécution d'un marché antérieur au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'agrément ENEO en cours de validité.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise	Oui/Non
2	Moyens humains	Oui/Non
3	Moyens matériels	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conformément au DAO et évaluée financièrement la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama - Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, **1^{ère} étage porte 14** ou au cabinet du maître d'ouvrage **2^{ème} étage porte 1**. B.P 9693 Douala , Tél . 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

DOUALA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CIPM/2017 DU 24 AVRIL 2017 POUR
AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT DES BUREAUX DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2017 348 01 340000 222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'ameublement et l'équipement des bureaux de la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2017 se fera en un seul lot.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2017 sous imputation **2017 348 01 340000 222 100**. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard

Le **15 MAI à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002/AONO/CIPM/2017 DU 24 AVRIL 2017

**POUR AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT DES BUREAUX DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL
DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT en procédure d'urgence**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas reçues.

- Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

-Volume A : Dossier administratif

-Volume B: Dossier technique

-Volume C : Dossier financier

Toutes les pièces constitutives des offres (volume A,B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. Les fournitures seront livrées au siège de l'ASCNPD.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **trois cent mille (300 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 MAI à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions située à l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation**– Critères éliminatoires**

- dossier administratif incomplet pour absence des pièces exigibles;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'un prix en chiffres et en lettres dans le bordereau des prix unitaires ;
- non-respect de plus de quatre (04) sur les huit (08) critères essentiels.
- Spécifications techniques non conformes
- Modèle de soumission non conforme
- Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques
- Absence de l'autorisation du fabricant

– Critères essentiels

- présentation générale de l'offre;
- prospectus en couleur du matériel proposé;
- spécifications techniques du matériel proposé;
- existence d'un service après-vente;
- existence de certificat de garantie;
- au moins quatre prestations réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise;
- chronogramme et délai de livraison;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP)

paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »

- L'accès à une ligne de crédit

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (80%) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'ASCNPD dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 24 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/PU /COMMUNE-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ATINZAM DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

51 40 531 07 641832 2811 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2017, le Maire de la Commune de Mvengue « Maître d'Ouvrage », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé intégrés d'Atinzam dans l'Arrondissement de Mvengue Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux constitués en un lot unique comprendront entre autres :

Les travaux préliminaires ;

La maçonnerie ;

La charpente et la couverture ;

Le plafonnage;

Le revêtement scellé ;

La menuiserie bois et métallique ;

La peinture — vitrerie ;

L'électricité;

Plomberie

VRD

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 40 936 000 FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE exercice 2017. Imputation 51 40 531 07 641832 2811 611 Montant prévisionnel **40 936 000 FCFA TTC**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Bureau des Marchés Public de la Commune de Mvengue dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu, dès publication du présent avis, auprès du Secrétariat Général ou au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Mvengue, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de ladite Commune.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marquées comme telles devra être déposée au Secrétariat Général ou au Bureau de la passation des Marchés Publics de la commune de Mvengue, sous pli fermé au plus tard le **26/04/2017 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/A0NO/PU
/COMMUNE-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ATINZAM DANS LA COMMUNE DE MVENGUE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est **de Trois (03) mois calendaires**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission remboursable établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Huit cent mille (800 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, en séance publique **le 28/04/2017 à 13 Heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Mvengue par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier dûment mandatée à cet effet

12. Critères d'évaluation

Pièces administratives

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Non-respect des critères énoncés à l'article 6 du RPAO ;
- d) Offre ayant obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Offre technique

- a) Non-conformité des pièces ;
- b) Fausses déclarations ;
- c) Pièces falsifiées.

Offre financière

- a) Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix Unitaires;
- b) Absence d'un sous-détail des prix.

12. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:



A. PERSONNEL D'ENCADREMENT : 25 critères (oui/non) (Conducteur des travaux, chef de chantier)

Qualification ;

Expérience.

B. REFERENCES TECHNIQUES : 15 critères (oui/non)

Réalisations de l'entreprise en travaux de BTP ;

Réalisations de l'entreprise dans les travaux similaires ;

Chiffre d'affaire annuel moyen pendant les trois dernières années.

1. MOYENS MATERIELS : 15 critères (oui/non) Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels.
2. PROPOSITION TECHNIQUE DE L'OFFRE : 20 critères (oui/non)

Installation de chantier, sécurité et communication ;

Description des ateliers

Méthodologie et organisation ;

Approvisionnement en matériaux de chantier ;

Contrôle interne ;

Planning et délai d'exécution ;

Protection environnementale et sociale.

E. PRESENTATION DE L'OFFRE : 5 critères (oui/non)

Toute Offre n'ayant pas obtenue, à l'issue de l'évaluation, 70% des critères suscités entraîne l'élimination de celle-ci.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Bureau de la passation des Marchés Publics de la commune de Mvengue.

MVENGUE le 4 Avril 2017

Le MAIRE

AWOUMOU ZE GUY ROGER

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°042/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE SONG - NDEN -MANGUENDA - LISSAI ET MANGUENDA MAHOMY, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics représenté par le Délégué Départemental du Nyong et Kellé, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique et la surveillance des travaux, comportant les missions de :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 2 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2017. Pour un coût prévisionnel de **dix millions (10 000 000) de francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, sise au 2^{ème} étage porte 226 de l'immeuble abritant ses services, situés au quartier Omnisport, dès publication du présent avis.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés **sous double enveloppe** dont :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2)
2. L'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant ses services, tél. : 222 21 81 50 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, **obligatoirement, leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.**

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, à la Délégation régionale des marchés publics du Centre contre récépissé, au plus tard **le 11 mai 2017 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°042/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE SONG - NDEN -MANGUENDA - LISSAI ET MANGUENDA, MAHOMY, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2017**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****10. Delai de Livraison**

La durée des prestations est de **cent cinquante (150) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) de Francs CFA** . Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) de Francs CFA** . Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, sous réserve des dispositions du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **11 mai 2017 à 13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés, siégeant au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, située en face du BUCREP, quartier Omnisport, derrière le Centre Régional des Impôts I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

14-1 : Critères éliminatoires :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

b) Pièce falsifiée ou non authentique, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

d) Note technique **inférieure à 70/100 ;**

e) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;

f) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;

g) Offre financière incomplète ;

h) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

i) Offre financière incomplète ;

14-2 Critères essentiels

14-2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **45 points ;**

- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur **20 points** ;
- c) Références du BET sur **30 points** ;
- d) Présentation de l'offre sur **5 points**.

14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS= Montant évalué du soumissionnaire.

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux-disante**, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Kéllé. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°
008/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 DU 07 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE ET UN BLOC DE DEUX LATRINES À DIÉKI, COMMUNE
DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'une case communautaire et un bloc de deux latrines à Diéki, Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

32 351 359 F CFA (trente-deux millions trois cent cinquante-et-un mille trois cent cinquante-neuf Francs)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (IDA), n

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo Banyo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics Mayo Banyo (Service de la passation des Marchés) à partir du aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **SEPT (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **SIX (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 28 AVR 2017 à 10 heures précises, avec la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 008/DC/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM
DU 07 AVR 2017 Travaux de construction d'une case communautaire et un bloc de deux latrines à Diéki,
Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de L'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

10. Délai de Livraison

150 Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limites de dépôt des offres : le 28 AVR 2017, à 10 heures.

Lieu de réception des plis : Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés) à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis : le 28 AVR 2017, à 11 heures.

Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la DDMAP du Mayo Banyo à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BANYO le 7 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS 007/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/ C-BKM/CDPM DU 07 AVR 2017 TRAVAUX DE RÉALISATION D'UNE CLÔTURE DE SÉPARATION DE 5 750 MÈTRES DES ESPACES AGRICOLE (3 168 HECTARES) ET PASTORAL (3 965 HECTARES) DANS LA LOCALITÉ DE BANDAM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de réalisation d'une clôture de séparation de 5 750 mètres des espaces agricoles (3 168 Hectares) et pastoral (3 965 Hectares) dans la localité de Bandam, Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

22 016 681 F CFA (vingt-deux millions seize mille six cent quatre-vingt-un Francs)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

TRAVAUX AGRICOLES.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP/II (IDA), n

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo Banyo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Banyo (Service de la passation des Marchés) à partir du 28 AVR 2017 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **SEPT (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **SIX (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 28 AVR 2017 à 10 heures précises, avec la mention :

**"AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/R-AD/DWBYO/DDMAP/C-BKM/CDPM DU 07 AVR 2017 Travaux de réalisation d'une clôture de séparation de 5 750 mètres des espaces agricoles (3 168 Hectares) et pastoral (3 965 Hectares) dans la localité de Bandam, Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

10. Délai de Livraison

180 Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de dépôt des offres : Le 28 AVR 2017, à 10 heures.

Lieu de réception des plis : Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés) à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis : Le 28 AVR 2017 à 11 heures.

Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la DDMAP du Mayo Banyo à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

BANYO le 7 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°
006/DC/R-AD/D-BYO°/DDMAP/C-BKM/CDPM/2017 DU 07 AVR 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PARC VACCINOGENE À HAÏNARÉ, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION
DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

travaux de construction d'un parc vaccinogène à Haïnaré, Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

15 079 965 F CFA (quinze millions soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq Francs)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du RNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (IDA),n

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo Banyo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Banyo (Service de la passation des Marchés) à partir du aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **SEPT (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **SIX (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 28 avr 2017 à 10 heures précises, avec la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 006/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C'BKM/CDPM
DU 07 AVR 2017 Travaux de construction d'un parc vaccinogène à Haïnaré. Commune de Bankim,
Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

10. Délai de Livraison

150 Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de dépôt des offres : Le 28 AVR 2017 à 10 heures ;

Lieu de réception des plis : Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés) à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis : Le 28 Avr 2017 à 11 heures.

Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la DDMAP du Mayo Banyo à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de (a Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

NGAOUNDERE le 7 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 010 /
DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BKM/CDPM DU 27/04/17 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04)
FORAGES DANS QUATRE (04) QUARTIERS DE LA VILLE DE BANKIM (NGUINKLO, CHEFFERIE BANKIM,
NEWTON ET TCHIM), COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE
L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , 0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de réhabilitation de quatre (04) forages dans quatre (04) quartiers de la ville de Bankim (Nguinklo, Chefferie Bankim, Newton et Tchim), Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

11 405 394 F CFA (onze millions quatre cent cinq mille trois cent quatre-vingtquatorze Francs)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **HYDRAULIQUE.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (IDA), n

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo Banyo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter losdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Banyo (Service de la passation des Marchés) partir du 28 avril 2017 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date Limite de dépôt des offres: Le 28 AVR 2017 à 10 heures

Lieu de réception des plis: Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service Passation des Marchés) à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

10. Délai de Livraison

120 JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **SEPT (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **SIX (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 28 AVR 2017 à 10 heures précises, avec la mention :

**"AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 010 /DC/R-AD/D-M°BY0/DDMAP/C'BKM/CDPM
du 07 avr 2017 Travaux de réhabilitation de quatre (04) forages dans quatre (04) quartiers de la ville BânKim
(Nguinklo, Chefferie Bankim, Newton et Tchim), Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, Région de
l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

13. Ouverture des Plis

les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis : le 28 avril 2017 à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la DDMAP du Mayo Banyo à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

NGAOUNDERE le 7 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/DDMAP-HS/SPM/2017 DU 13AVRIL 2017 RELATIVE A LA
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
BIBEY FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, COMMUNE DE BIBEY-EXERCICE 2017**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la HAUTE-SANAGA lance pour le compte de la COMMUNE DE BIBEY représentée par son Maire (Maître d'Ouvrage), une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions six cent cinquante mille (23 650 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE de BIBEY pour le compte de la Commune BIBEY, Exercice 2017

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la HAUTE-SANAGA sis à NANGA-EBOKO (ancien bâtiment de la préfecture) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de BIBEY.

7. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être consultée et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la HAUTE-SANAGA sis à NANGA-EBOKO (ancien bâtiment de la préfecture) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de BIBEY.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la HAUTE-SANAGA (Service de la Passation des Marchés) sise à Nanga-Eboko, au plus tard **le 11Mai 2017 à 10heures** précises et devront porter la mention suivante :

CONSULTATION N°002/C/DDMAP-HS/CDPM/2017 DU 13 Avril 2017

Pour la fourniture d'UN (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de LA COMMUNE DE BIBEY

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à **45 jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **cinq cent treize mille (513 000) FCFA**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

La commission Départementale de Passation des Marchés de la Haute Sanaga procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 11 Mai 2017 à 11heures** précises dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la HAUTE-SANAGA sis à Nanga Eboko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Haute Sanaga, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permet de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

1. A. Critères éliminatoires :

Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect

de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

1. dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics**);
2. fausse déclaration ou pièces falsifiées portant sur les pièces administratives (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
3. offre technique incomplète ;
4. Caution de soumission non conforme au modèle joint en annexe.

1. B. Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre
2. spécifications techniques
3. Références dans les fournitures similaires
4. Capacité financière
5. Délai de livraison
6. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

La non satisfaction d'au moins 80 % des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'Offre.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga (Service de Passation des Marchés Publics) sise à Nanga-Eboko Tél : 222 195 057

YAOUNDE le 13 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBOE Jacques Sébastien

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DEMANDE DE COTATION N°
002/DC/HGOPED/DG/CIP1VII/2017 DU 06 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LA
BUANDERIE ET LA STERELISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT: BUDGET HGOPED EXERCICE 2017 IMPUTATION: 610 335 MAÎTRE
D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECOOBS'I'ETRIQUE ET PEDIATRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) MONTANT PRÉVISIONNEL : 40 000 000 FCFA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, Le Directeur Général de L'Hôpital Gyneco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'acquisition des fournitures pour la buanderie et la stérilisation.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en la fourniture des consommables ci-après Steranios ;Hexanios ; Chaussures de bloc ;Gants gynécologiques ; jompro presto ; Clax activ 15kg ;Clax activ 10kg ; Sterilinge ;Lessive atomisée désinfectant, Test de Bowie et dick prêt à emploi, Soupline ;Steri point, Lessive en poudre, Gant de ménage, Gaine plate 420 mm x100; Gaine plate 270 mmx 100; Gaine plate 70 mm x100 ; Gaine Soufflet 270 x70 x 66, Sterifeuille, Éponge végétale, Antirouille, Antirouille (flacon 250 ml) ; Eau de javel, Détachant avant lavage ; Blanchissant ;Savon en poudre ;Savon de ménage ;Bobine de fil à Coudre ;

3. Financement

Budget de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de douala (HGOPED)- Exercice 2017.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de L'hôpital Gyneco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED), sise à Yassa, BP 7270 Douala, Tél : (237) 233 504 300 / 233 504 309, Contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50,000 FCFA (Cinquante mille) francs FCFA** au Compte CAS — ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés Le devis descriptif et quantitatif des prestations devra être chiffré Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC), et déposé au plus tard le **08 MAI 2017 à 12 heures** précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

CONSULTATION N°002 /DC/HGOPED /CIPM/2017 DU 06 AVRIL 2017

RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LA BUANDERIEET ET LA STERELISATION

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français en Anglais sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics de L'Hôpital Gyneco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED), et dépouillées au plus tard le **08 MAI 2017 à 13 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de L'Hôpital Gyneco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) ; siégeant dans la salle de réunion située à la Direction de l'HGOPED. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

DOUALA le 18 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 340010 2241

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 06 340010 2241

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour l'exécution de la Prestation de fourniture et de pose des climatiseurs au Ministère des Relations Extérieures.

2. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du BTP ou des Techniques Industrielles.

3. Financement

La Prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation : 51 06 340010 2241, pour le coût prévisionnel de Francs CFA vingt-cinq millions Toutes Taxes Comprises

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 22 Mai 2017 à 15 heures précises.
Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVR 2017 POUR L'ACHAT ET LA POSE
DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE
DES RELATIONS EXTÉRIEURES A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la Prestation.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 22 Mai 2017 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20/04/2017 POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 340010 2261

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 06 340010 2261

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture du mobilier de bureau au Ministère des Relations Extérieures.

2. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant dans le secteur de menuiserie-ameublement.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation : 51 06 340010 2261, pour le coût prévisionnel de Francs CFA trente millions Toutes Taxes Comprises.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 23 Mai 2017 à 15 heures précises.
Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVR 2017 POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la fourniture.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Six Cent Mille (600 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 23 Mai 2017 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT
DES LICENCES INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017 IMPUTATION : 51 06 320017 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 06 320017 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture des licences informatiques au Ministère des Relations Extérieures.

2. Participation et origine

Le délai de livraison ne devra pas excéder un (01) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la fourniture.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation : 51 06 320017 2022, pour le coût prévisionnel de Francs CFA vingt-cinq millions Toutes Taxes Comprises.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 24 Mai 2017 à 15 heures précises.
Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVR 2017 POUR L'ACHAT DES LICENCES
INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES**

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder un (01) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la fourniture.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 24 Mai 2017 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVRIL 2017 POUR
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL POUR L'UNITE DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE
DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2017
IMPUTATION : 51 06 340010 2276**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 06 340010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture du matériel pour l'unité de reprographie au Ministère des Relations Extérieures.

2. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation: 51 06 340010 2276, pour le coût prévisionnel de Francs CFA vingt millions Toutes Taxes Comprises.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Trente Mille (30 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Consultation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 25 Mai 2017 à 15 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 20 AVR 2017 POUR L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION DU MATERIEL POUR L'UNITE DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DES RELATIONS
EXTERIEURES. A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder un (01) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la fourniture.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 25 Mai 2017 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 011//DC/ R-AD/D-M°BYO/DDMA/
C-BYO/CDPMI/2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À BOUDJOUNKOURA,
COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un parc vaccinogène à Boudjounkoura, Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de L'Adamaoua

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

9 498 007 (neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept) Francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP III (IDA),

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo Banyo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Banyo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Banyo (Service de la passation des Marchés) à partir du 13 AVR 2017 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **SEPT (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **SIX (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation Marchés), au plus tard le 04 MAI 2017 à 10 heures précises, avec la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 011/DC/R-AD/D-MBYO/DDMAP/
C-BYO/CDPM/2017 DU 13 AVR 2017 Travaux de construction du parc vaccino-gène à Boudjounkoura,
Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

10. Délai de Livraison

150 Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. **Date limite de dépôt des offres : Le 04 Mai 2017, à 10 heures, Lieu de réception des plis :** Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés) à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la commission départementale de passation des marchés du Mayo Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Date et heure d'ouverture des plis :** Le 04 Mai 2017 à 11 heures, **Lieu d'ouverture des plis :** Salle de réunion de la DDMP du Mayo Banyo à Banyo sis près Auberge Municipale de Banyo.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

NGAOUNDERE le 13 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOULNGANGA,
DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvengue (Maitre d'Ouvrage) lance une demande de cotation pour l'équipement en matériel médical du centre de sante intégré de KOULNGANGA dans l'Arrondissement de Mvengue, Département de l'Océan Région du SUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif ci-dessous :

DESIGNATION DES ARTICLES	UNITE	
Table gynécologique et d'accouchement en Inox	U	
Lit d'hôpital métallique émaillé en tube d'acier de forte section, relève buste	U	
Table de consultation en Inox	U	
Potence porte sérum basique	U	
Pèse de personne avec toise portée 120 kg	U	
Table de chevet en acier émaillé avec 01 placard, 01 porte bouteille et 01 porte serviette	U	
Otoscope en inox a piles rondes	U	
Tensiomètre électrique à usage hospitalier	U	

Stéthoscope en alu de pinard	U	5
Groupe électrogène 3,5 KVA	U	1
Boite à pense complète	U	1
Boite de petite chirurgie	U	1
Boite d'accouchement complète	U	1
Matelas de lit d'hospitalisation en skaï		

3. Cout Prévisionnel

. Montant prévisionnel : 8 000 000 Frs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum de 5 ans dans le domaine de la consultation.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation sont financés par le budget d'investissement public du MINSANTE, Exercice 2017.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat Général ou au Bureau des Marchés Publics sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de 10.000 (Dix mille) FCFA versée à la Recette Municipale de Mvengue.

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat Général ou au Bureau des Marchés Publics sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de 10.000 (Dix mille) FCFA versée à la Recette Municipale de Mvengue.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'attribution du marché.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 160 000 (Cent Soixante mille) FCFA établi par le Ministère des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans les 30 jours suivant la signature du marché, après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un original et Cinq copies marquées comme telles, doit être déposée au Bureau de la passation des Marchés Publics de la commune de Mvengue, sous pli fermé au plus tard le 26/04/2017 à 12 heures.

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MVENGUE/CIPM/2017 DU 04/04 /2017 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL A LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 28/04/2017 à 13 Heures précises dans la salle de délibération de la Commune de Mvengue Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet.

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le dossier de consultation.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes et les critères ci-dessous feront l'objet d'une évaluation directe :

- Non-conformité du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Bureau de la Commune de Mvengue.

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA SECURISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAMWATER. EN SIX (06) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de sa politique de privatisation instituée par décret N° 99/210 du 22 septembre 1999 et de sa politique sectorielle de l'eau, le Gouvernement camerounais a mis en œuvre une réforme du secteur de l'hydraulique urbaine à travers la publication du décret N° 2005 /493 du 31 décembre 2005 fixant les modalités de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain et du décret N°2005/ 494 du 31 décembre 2005 portant création de la CAMWATER.

Cette réforme a abouti à la création d'une société de patrimoine à capital public, la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) et d'une société d'exploitation à capital majoritairement privé, la Camerounaise Des Eaux (CDE).

Aux termes de l'article 4 (1) du décret N°2005/494 suscité, « *L'Etat transfère à la Camwater la gestion physique, comptable et financière des biens et droits immobiliers de son domaine public et privé, nécessaires au service public de l'eau potable en milieu urbain et périurbain et à l'exécution de son objet social, à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de concession.* »

L'article 5 du décret susvisé ajoute que : « *Les actifs immobiliers et mobiliers appartenant à la Snec comptabilisés comme biens propres de la Snec ou biens de reprise et identifiés par les études approuvées par les instances compétentes, comme nécessaires à l'exercice de l'objet social de la Camwater, lui sont transféré au titre d'apport en nature de l'Etat à son capital.*»

Ce dispositif est complété par la signature du Contrat de Concession de travaux publics et de gestion du patrimoine de l'hydraulique urbaine entre l'Etat (l'Autorité Concédante)et la CAMWATER (le Concessionnaire),et du contrat d'affermage du service public de la production et de la distribution d'eau potable dans les centres urbains et périurbains du Cameroun.

Pour la protection et la sauvegarde du patrimoine de la CAMWATER, le Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire spécifie aux articles 77 et 78 de sa résolution n°001/CAE/CAMWATER du 05 février 2010 que la Direction du Patrimoine est l'organe compétent pour assurer cette mission.

Par une autre résolution n°012/CA/CAMWATER du 16 juin 2016, le Conseil d'Administration réuni en sa 19^{ème} session ordinaire demande à Monsieur le Directeur Général de poursuivre les travaux de sécurisation du patrimoine immobilier de la CAMWATER précédemment confiés aux Cabinets d'Avocats et de régulariser la procédure y afférente.

A ce propos, il nous paraît important de mettre en place un groupe de travail agissant en qualité de représentant du Maître d'ouvrage et une commission préfectorale dont l'objectif général sera d'assurer la sauvegarde de l'ensemble du patrimoine immobilier de la CAMWATER à travers le bornage et l'immatriculation des sites concernés.

2. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un appel à Manifestation d'Intérêt pour le pré qualification de consultants qui seront appelés à soumissionner en Appel d' Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux portant sur la sécurisation du patrimoine immobilier de la Camwater.

3. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à :

- Elaborer un guide méthodologique précisant les spécifications techniques des travaux topographiques et cadastraux à réaliser, ceci inclut le référentiel géodésique, les normes et précision, le format des données GPS ;
- Procéder à la délimitation de l'ensemble des parcelles de terrains mis à la disposition de La Camwater en se référant au sommier foncier joint en annexe ;
- Rattacher au système du réseau Géodésique, et au Nivellement général du Cameroun, les bornes du canevas d'appui qui serviront au lever des parcelles de terrains concernées ;
- Effectuer le lever planimétrique et altimétrique de toutes les bornes de délimitation des parcelles de terrains, ainsi que toutes les mises en valeur existantes dans la zone ;
- Identifier tous les occupants par une enquête cadastrale ;
- Recenser les titres fonciers établis dans cette zone, afin d'apprécier leur empiètement ;
- Etablir les plans topographiques numériques de la zone présentant l'occupation effective sur le terrain ;
- Dresser le dossier technique comprenant l'ensemble des documents susvisés ;
- Organiser un atelier de renforcement des capacités des agents CAMWATER ;
- Faire inscrire dans le livres fonciers du service départemental des domaines concernés les droits de propriété privée visés aux articles 2 et 3 de l'ordonnance N°74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier ;
- Suivre la procédure d'immatriculation jusqu'à la délivrance des titres fonciers des terrains concernés.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière foncière et domaniale, tous les travaux topographiques et cadastraux ci-dessus énumérés seront chapotés par une commission préfectorale présidée par le Préfet du département concerné, à charge pour celui-ci de désigner ses membres.

● Approche méthodologique

Nonobstant l'obligation d'élaborer un guide méthodologique incombant au prestataire, il convient d'indiquer sommairement les tâches à exécuter par ce dernier.

a) Etude préalable

Elle va consister à :

- la reconnaissance des sites, au choix des emplacements des bornes servant des points d'appui au lever ;
- la recherche, la collecte et l'analyse des documents existants ;
- l'élaboration d'un (01) avant-projet sur la carte pour chaque site.

b) Exécution des travaux de terrain

Il s'agira de réaliser les travaux préparatoires puis les travaux techniques proprement dit.

1- Travaux préparatoires

A cette première phase des travaux, le prestataire s'oblige à:

- construire ou acquérir des bornes dont les spécificités techniques seront précisées ultérieurement, ceci conformément aux normes en vigueur à l'administration du Cadastre ;
- implanter des bornes suivant les emplacements préalablement choisis dans les avant-projets;
- élaborer des croquis de repérage orientés de tous les points.

2- Travaux techniques sur le terrain

A cette seconde phase, les travaux ci-après seront exécutés par le prestataire ainsi qu'il suit:

- Observations à l'aide des récepteurs GPS bi-fréquence :
- Observations à l'aide des Stations Totales ou théodolites de précision:
- Nivellement direct :
- Contrôle des mesures et des appareils sur le terrain :

3- Travaux de bureau

A cette troisième phase, le prestataire s'oblige à exécuter les travaux de bureau ci-après :

- **Calculs**
 - Calculs des coordonnées des points observés à l'aide de récepteurs GPS :
 - Calculs des points observés à l'aide de la Station Totale ou du théodolite de précision:
 - Calculs des hauteurs orthométriques.
- **Dessin technique des fiches signalétiques et des plans topographiques**
- **Confection des cartes d'ensemble des différents sites**

4- Suivi de la procédure d'immatriculation jusqu'à l'obtention des titres fonciers

A cette phase de la procédure, le prestataire sera chargé de:

- Constituer le dossier technique inhérent aux travaux topographiques et cadastraux déjà réalisés, en liaison avec la commission préfectorale ;
- Suivre la procédure d'immatriculation auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières et ses Délégations Régionales et Départementales jusqu'à la délivrance des titres fonciers au profit de CAMWATER.

1- RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de ses travaux, le prestataire devra présenter les résultats ci-après:

- Produire un rapport sur l'étude préalable ;
- Produire un rapport sur les travaux de terrain ;
- Produire un rapport d'enquête cadastrale de l'ensemble du patrimoine immobilier ;
- Produire un rapport final sur l'ensemble des travaux.
- Mettre à la disposition du Préfet du département concerné pour transmission au MINDCAF, un dossier technique pour chaque site comprenant selon le cas : un arrêté déclarant d'utilité publique les travaux de sécurisation du patrimoine ; un arrêté préfectoral mettant en place une commission de constat et d'évaluation ; des fiches signalétiques des points d'appui ayant servi au lever des détails ; un procès verbal d'enquête ; des plans topographiques numériques et procès verbaux de bornage des terrains concernés ; le listing des coordonnées de toutes les bornes délimitant les parcelles de terrains ; les états d'expertise des cultures ;
- Produire des arrêtés d'attribution définitive des concessions domaniales ;
- Produire des actes de vente de gré à gré approuvés de terrains relevant du domaine privé de l'Etat ;
- Produire des décrets d'expropriation et d'indemnisation des populations touchées par les travaux de sécurisation du patrimoine ;
- produire des décrets de cessions des terrains relevant du domaine privé de l'Etat ;
- produire des jugements définitifs, constitutifs ou translatifs de droits réels (déguerpissement, annulation de titre foncier ; actes de mutation des titres fonciers) ;

4. Participation et origine

- produire des certificats of occupancy ; des actes d'acquisition de terrains inscrits au « grund-buch » ; des actes d'acquisition de terrains selon les règles de la transcription ; des actes d'acquisition des « freehold lands » ; les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.
- Produire les titres fonciers régulièrement délivrés par le conservateur foncier et domanial compétent.
- Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir des extraits des livres fonciers du département de la CAMWATER des domaines domaniaux et des domaines administratifs et fiscaux justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine d'étude concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes ou Consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.
- Produire le sommier foncier de la CAMWATER mis à jour ;
- Produire le plan cadastral de chaque ville indiquant les sites appartenant à la CAMWATER ;

5. Financement

Le financement de la mission du consultant est assuré par le Budget d'Investissement de la CAMWATER Exercice 2017.

LIEU ET DUREE

Les prestations dont il s'agit s'étendront sur les dix (10) régions du Cameroun, en six (06) lots ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Douala Agglomération ;

Lot 2 : Yaoundé Agglomération;

Lot 3 : Régions du Centre,Sud, Est;

Lot 4 : Régions du Littoral et du Sud-ouest;

Lot 5 : Régions de l'Ouest et du Nord Ouest ;

Lot 6 : Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord.

De plus, les prestations relatives à ce marché auront une durée d'un (01) an pour chacun des lots.

En cas de non atteinte des objectifs poursuivis en raison d'un cas de force majeure, le marché fera l'objet d'un avenant.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **19 MAI 2017 à 12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

« Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N° 011/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/ 2017 du 21 AVRIL 2017

Pour la pré-qualification de bureaux d'études en vue du recrutement d'un bureau d'études pour la sécurisation du patrimoine immobilier de la CAMWATER.»

EN SIX (06) LOTS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

(Lot à préciser)

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

BP : 524 DOUALA-KOUMASSI – CAMEROUN

Téléphone: (237) 33 42 89 81

Fax : (237) 33 42 89 81

3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège

Adresse électronique : secretariatdgcawater@camwater.cm

Avec copie à mcnganteh@camwater.cm et HOWonoMbida@camwater.cm

7. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après classées en 02 volumes contenus dans une seule enveloppe :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs ci-après :

1- La lettre de déclaration de Manifestation d'intérêt du Candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts de l'entreprise ou du groupement ;

4- Une copie du statut juridique du soumissionnaire ;

5- L'accord de groupement dans le cadre d'une association de deux (02) ou plusieurs cabinets.

Volume 2 : Dossier technique et financier

Le volume 2 comprendra le dossier technique et financier ci-après :

a- l'organigramme complet du soumissionnaire ;

b- la liste du personnel visé ci-dessus assortie de leurs curriculum vitae ;

c- les références du soumissionnaire ;

- le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets réalisés et les maître d'ouvrage correspondant ;
- le soumissionnaire pourra par ailleurs joindre les rapports et brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables, ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

Chaque volume sera déposé en 3 exemplaires, dont un l'original et 02 copies marquées comme telles.

8. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ;
- Dossier incomplet ;
- Inexistence légale du candidat ;
- Agrément du cabinet pour la réalisation des prestations ;
- Note technique inférieure à 75 points/100.

Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur le profil du personnel clé proposé pour la mission, les références du bureau d'études dans les travaux similaires.

- Un ingénieur géomètre ou ingénieur topographe, (chef de mission) bac +5 ou équivalent, ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine susmentionné; **15 PTS**

- Un technicien supérieur bac +3 ou équivalent, ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine susmentionné. **10 PTS**

- Un chef de brigade topographe bac +5 ayant au moins 5 ans d'expérience ; **10 PTS**

- Un opérateur topographe bac + 3, ayant au moins 5 ans d'expérience ; **10 PTS**

- Un Ingénieur hydrologue bac+ 5, ayant au moins 5 ans d'expérience dans les études hydrologiques des barrages. **10 PTS**

- Un aide topographe bac+2 ayant au moins 3 ans d'expérience **3 PTS**

- Quatre manœuvres **2PTS;**

- Références dans les prestations de sécurisation du patrimoine: **25 pts** (5 pts par référence)

- Ingénieurs locaux : (**15 PTS**) 3 PTS par Ingénieur de nationalité camerounaise.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés. Porte 301 et porte NB 02 de 09 heures à 15 h, heure locale.

10. Evaluation et publication des resultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. La CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants présélectionnés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

DOUALA le 21 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°15/ASMI/CUD/SG/DIREM/2017 DU 03 MARS 2017 RELATIF À LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Entreprises de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des Entreprises devant participer à l'appel d'offres Restreint pour la réalisation des travaux des lots 1,2 et 3 ci-dessous, au titre l'exercice 2017 et suivants.

N° du lot	NOMS DES RUES	Linéaire (ml)
Lot 1	Route de MBANGA PONGO et Tronçon Entrée Bienvenue —Carrefour Chicago	2000
Lot 2	Rue 5N790 et 5S77	900

Lot 3	Nom de l'Ouvrage	Arrondissement	Types d'Ouvrage	Longueur (m)	Tronçon
	caniveaux	DLA Ier	Caniveau	100	Derrière Supermarché kado Bonakouamouang
	ponceau	DLA III	ponceau	15	Nyalla kambo
	Ponceau	DLA III	ponceau	12	Songkot pk10
	Dalot	Dla IV	Dalot	12	Ngwele
	Dalot	Dla III	Dalot	12	Boko
	Ponceau	Dia II	Ponceau	5	New town aéroport

3. Consistance des prestations

Les prestations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

___ LOT 1 et 2

Les travaux consisteront principalement en :

1. Les travaux préliminaires
2. L'assainissement
3. Rechargement
4. Reprofilage
5. Réparation des réseaux camwater /CDE LOT 3
6. les travaux préliminaires
7. les terrassements
8. la démolition
9. la construction des ouvrages d'assainissement ;
10. remblai au droit des ouvrages
11. le déplacement et/ou réhabilitation des réseaux souterrains et/ou aériens des concessionnaires ENEO, CDE/CAMWATER

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises de droit camerounais à l'exclusion de se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés

5. Financement

Budget de la Communauté Urbaine de Douala

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq(05) respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à

l'adresse suivante

Communauté Urbaine de Douala

Division des Marchés Publics

B.P : 43 Douala

:237) 243 42 15 09 —Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 26 MAI 2017 à 10 heures heure locale, et devra porter la mention suivante:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

N°15IASMIICUDISG/DIREMI2017 DU 23 MARS 2017

RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER E DIVERS EN LIAISON VEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- L'attestation de non redevance en cours de validité
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la

8. Critères d'évaluation

CRITERES SEUIL MINIMUM

A. Références techniques - Avoir réalisé au moins deux (02) projets d'entretien routier et d'assainissement des cinq (05) dernières années ou avoir des projets similaires en cours

d'exécution d'un montant minimum de soixante dix Millions (70 000 000) de FCFA

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants

La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du maître d'ouvrage enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

- La copie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ;

Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

B. Matériel un (01) véhicule pick-up pour liaison,

- Au moins quatre(04) camions benne uniquement pour le lot 1 et 2,
- Un rouleau compacteur (lot 1 et 2).
- Une niveleuse (lot 1 et 2)

Un compacteur manuel pour tous les lots

- Une pelle chargeuse (loti et 2)
- Une bétonnière (lot 3)
- Un vibreur (loti)
- Petit matériel pour tous les lots

N.B : Pour le matériel, les factures certifiées des fournisseurs ou les contrats de location

(niveleuse, rouleau compacteur, pelle chargeuse et camions) et les cartes grises devront être fournies et la localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

- | | |
|---|--|
| 1. Présentation globale de l'entreprise | L'entreprise produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le contrôle. |
| 1. Capacité financière | Moyenne du chiffre d'affaire sur les cinq dernières années supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) FCFA |

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants

N°	Critères	Points
1	Présentation globale de l'entreprise	10 points
2	Références pour les travaux dans le domaine de Génie Civil	50 points
3	Matériel	30 points
4	Capacité financière	10 points

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 80 points /100. seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala. sise à la base voirie de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

10. Evaluation et publication des resultats

Les Entreprises retenus seront consultées dans le cadre des futurs Appels d'Offres* Restreints pour la campagne 2017 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 20041275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Les Entreprises non retenue s pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 3 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 20/04/2017 POUR LA PRÉQUALIFICATION DE BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré qualification de consultants qui seront appelés à soumissionner en appel d'offres national restreint, pour assurer le contrôle et de la supervision des travaux de réhabilitation de l'immeuble siège de la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera principalement à :

- Approuver les projets d'exécution ;
- Etablir et transmettre les ordres de service ;
- Diriger les réunions de chantier et production des rapports ;
- Contrôler les dispositions techniques ;
- Vérifier et viser les attachements;
- Coordonner les interventions des autres partenaires ;
- Assister le Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges ;
- Assistance à la mise au point des avenants le cas échéant ;
- Assistance aux opérations de réception ;
- Assistance à la gestion des garanties et à la levée des réserves ;
- Petites études complémentaires.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Cabinets d'Etudes ou Consultants spécialisés installés en République du Cameroun, régulièrement immatriculés, en règle envers leurs obligations administratives et fiscales, justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine d'étude concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes ou Consultants intéressés devront fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de la mission de maîtrise d'oeuvre est assuré par le Budget d'Investissement de la CAMWATER Exercice 2017.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **19/05/2017 à 12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

« Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N° __009/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 du 20/04/2017

Pour la préqualification de bureaux d'études en vue du recrutement d'un Maître d'œuvre chargé du contrôle et de la supervision des travaux de réhabilitation de l'immeuble siège de la CAMWATER

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

- BP : 524 DOUALA-KOUMASSI – CAMEROUN
- Téléphone: (237) 33 42 89 81
- Fax : (237) 33 42 89 81
- 3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège
- Adresse électronique : secretariatdgcawater@camwater.cm
- Avec copie à mcnganteh@camwater.cm et habegaabega@camwater.cm

6. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après classées en 02 volumes contenus dans une seule enveloppe :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs ci-après :

1- La lettre de déclaration de Manifestation d'intérêt du Candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts de l'entreprise ou du groupement ;

2- L'accord de groupement dans le cadre d'une association de deux (02) ou plusieurs cabinets.

Volume 2 : Dossier technique et financier

Le volume 2 comprendra le dossier technique et financier ci-après :

a- l'organigramme complet du soumissionnaire ;

b- la liste du personnel visé ci-dessus assortie de leurs curriculum vitae ;

c- les références du soumissionnaire ;

- le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets réalisés et les maître d'ouvrage correspondant ;
- le soumissionnaire pourra par ailleurs joindre les rapports et brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables, ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

Chaque volume sera déposé en 3 exemplaires, dont un l'original et 02 copies marquées comme telles.

1) La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants présélectionnés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

7. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires et critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations
- Dossier incomplet
- Inexistence légale du candidat
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur le profil du personnel clé proposé pour la mission, la capacité financière du candidat (ou du groupement), les références, et le niveau de participation des nationaux à l'équipe.

CRITERES DE NOTATION		BARÊME	
1. Profil du personnel clé pour la mission (40 pts)		NOTE MAX	
	1.1 Chef de mission Ingénieur de Génie Civil20 pts		
	1.2 Ingénieur de supervision électricien5 pts		
	1.3 03 techniciens15 pts		
2. Références (40pts)			
	Maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de bâtiment d'un montant supérieur ou égal à 200 millions (5 pts/projet) max20 pts		
	Maîtrise d'œuvre de travaux de construction de bâtiment neuf(5 pts/projet) max20 pts		
4. Participation locale (10pts)			
	5 pts par ingénieur		pts
NOTE TOTALE SUR 100 Points :		100	pts

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés.

DOUALA le 20 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°10/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LA PREQUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES RISQUES A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du Partenariat Public-Privé pour le secteur de l'eau potable en milieu urbain et périurbain, la République du Cameroun a mis en œuvre une réforme du sous-secteur de l'hydraulique urbaine qui a été concrétisée par le décret n°2005/493 du 31 décembre 2005 portant modalités de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain et a notamment abouti à la création de deux sociétés, à savoir :

- la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), société à capital public chargée de la gestion de l'ensemble du patrimoine hydraulique de l'Etat en zone urbaine et périurbaine, ainsi que du contrôle de la qualité de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable, créée par le décret n° 2005/493 du 31 décembre 2005 susmentionné ;
- la Société d'Exploitation, la Camerounaise des Eaux (CDE), société de droit camerounais, chargée pour sa part de l'exploitation du service public de la production, de la distribution et la commercialisation de l'eau potable en zone urbaine et périurbaine par un Contrat d'affermage conclu avec l'Etat et la CAMWATER, en date du 18 décembre 2007.

La réforme du sous-secteur de l'hydraulique urbaine avait pour objectifs l'amélioration du service de l'alimentation en eau potable et l'autonomie financière du secteur de l'hydraulique urbaine et périurbaine.

La CAMWATER a donc mis en place un ensemble de processus lui permettant de réaliser les activités et les opérations en conformité avec les résultats à obtenir pour l'atteinte de ses objectifs et l'accomplissement de ses missions. Dans le cadre des perspectives de développement du contrôle interne de l'entreprise, la sécurisation de ces opérations par la gestion des risques y afférents est alors devenue fondamentale.

Aussi, s'avère-t-il important de mettre en place un processus de management des risques afin de proposer et coordonner des plans d'actions pour réduire la survenance ou l'impact de ces risques. D'où l'orientation prise par la Direction Générale de la CAMWATER de mettre en œuvre un système de management des risques à la CAMWATER en vue de mieux répondre à ses obligations contractuelles.

Par souci de diligence, d'impartialité, d'efficacité et d'efficience, un Consultant individuel est sollicité pour la réalisation de tous les travaux de conception et d'implémentation dudit système et sera accompagné d'une équipe constituée du personnel de la CAMWATER.

2. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un appel à Manifestation d'Intérêt pour le pré qualification de consultants qui seront appelés à soumissionner en Appel d' Offres National Ouvert, pour la mise en œuvre d'un système de management des risques à la CAMWATER.

L'objectif de ces travaux est de fournir à la CAMWATER un système complet de management des risques accompagné d'un plan de maîtrise des risques.

3. Consistance des prestations

De prime abord et en prélude aux travaux proprement dit, il sera question pour une bonne compréhension de l'environnement interne de la CAMWATER, de procéder à :

- Une analyse documentaire (notes de service, procédures, organigramme, contrats engageant la Société,... à mettre à la disposition du Consultant) ;
- Des entretiens individuels avec l'équipe dirigeante de la CAMWATER ;
- Des entretiens avec quelques stakeholders (Commissaire aux comptes, Conseils,...).

Les travaux de conception et d'implémentation du système de management des risques proprement dit porteront principalement sur :

- La mise en évidence du contexte du management des risques à la CAMWATER ;
- L'identification des événements générateurs de risques ;
- L'identification, la mesure, l'évaluation et la hiérarchisation des risques ;
- La construction du risk footprint global et par processus de l'Entreprise ;
- L'élaboration du plan annuel et pluriannuel de maîtrise des risques ;
- L'établissement d'un guide méthodologique de mise à jour de la cartographie des risques ;
- Un rapport de l'ensemble des travaux effectués.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Cabinets d'Etudes ou Consultants spécialisés installés en République du Cameroun, régulièrement immatriculés, en règle envers leurs obligations administratives et fiscales, justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine d'étude concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes ou Consultants intéressés devront fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.

5. Financement

Le financement de la mission du consultant est assuré par le Budget d'Investissement de la CAMWATER Exercice 2017.

LIEU ET DUREE

Le délai prévu pour l'ensemble des travaux qui s'effectueront à la Camwater, est de huit (08) mois. Le planning sera défini par le Consultant sélectionné et l'Auditeur Interne et sera diffusé après la réunion de démarrage des travaux.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **19 MAI 2017 à 12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

« Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N° 011/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/ 2017 du 21 AVRIL 2017

Pour la pré-qualification de Consultant en vue du recrutement d'un Consultant individuel chargé de la mise en œuvre d'un système de management des risques à la Camwater..»

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

BP : 524 DOUALA-KOUMASSI – CAMEROUN

Téléphone: (237) 33 42 89 81

Fax : (237) 33 42 89 81

3^{ème} étage porte 301 de l'immeuble siège

Adresse électronique : secretariatdgcawater@camwater.cm

Avec copie à mcnganteh@camwater.cm et SMpoupe@camwater.cm

7. Composition du dossier

L'étude devrait être confiée à un consultant individuel ayant les caractéristiques suivantes :

- Être titulaire d'un Master (ou équivalent) en sciences de gestion ;
- Avoir occupé des postes de responsabilité dans les domaines de l'audit interne et/ou du management des risques dans au moins deux (02) Sociétés ou groupes internationaux d'un effectif d'au moins 400 personnes ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans dans les domaines du management des risques, de l'audit et du contrôle internes ;
- Avoir une expérience de formateur et/ou d'accompagnateur d'au moins dix (10) ans en matière de management des risques, d'audit et de contrôle internes ;

- Avoir au moins deux (02) références (formation, accompagnement,... dans les domaines du management des risques, de l'audit et/ou du contrôle internes) avec des entreprises du secteur de l'eau ;
- Avoir une expérience dans la réalisation des plans de continuité d'activités.

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après classées en 02 volumes contenus dans une seule enveloppe :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs ci-après :

1- La lettre de déclaration de Manifestation d'intérêt du Candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts de l'entreprise ou du groupement ;

4- Une copie du statut juridique du soumissionnaire ;

5- L'accord de groupement dans le cadre d'une association de deux (02) ou plusieurs cabinets.

Volume 2 : Dossier technique et financier

Le volume 2 comprendra le dossier technique et financier ci-après :

a- l'organigramme complet du soumissionnaire ;

b- la liste du personnel visé ci-dessus assortie de leurs curriculum vitae ;

c- les références du soumissionnaire ;

- le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets réalisés et les maître d'ouvrage correspondant ;
- le soumissionnaire pourra par ailleurs joindre les rapports et brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables, ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

Chaque volume sera déposé en 3 exemplaires, dont un l'original et 02 copies marquées comme telles.

8. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ;
- Dossier incomplet ;
- Inexistence légale du candidat ;
- Agrément du cabinet pour la réalisation des prestations ;
- Note technique inférieure à 75 points/100.

Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur le profil du personnel clé proposé pour la mission, les références du bureau d'études dans les travaux similaires comme mentionné dans le tableau suivant :

N°	RUBRIQUES	CRITERES	QUOTA
1	Présentation de l'offre	Qualité de l'impression	1
		Agencement	1
		Reliure	1
2	Références académiques : Baccalauréat + 5 minimum		7
3	Références professionnelles		
3.1	Avoir occupé un poste de responsabilité dans les domaines de l'audit interne et/ou du management des risques	Poste de responsabilité dans des sociétés d'un effectif d'au moins 400 personnes (02 sociétés : 10 points ; 01 société : 5 points ; 00 société : 0 point)	10
		Présentation des pièces justificatives	10
3.2	Avoir une expérience professionnelle dans les domaines du management des risques, de l'audit et du contrôle internes	Expérience professionnelle (15 ans : 10 points; entre 10 et 15 ans: 5 pts ;	10
		Présentation des pièces justificatives	10
3.3	Avoir une expérience de formateur et/ou d'accompagnateur en matière de management des risques, d'audit et de contrôle internes	Expérience professionnelle (10 ans : 10 points; entre 5 et 10 ans: 5 pts ;	10
		Présentation des pièces justificatives	10
3.4	Avoir des références (formation, accompagnement,... dans les domaines du management des risques, de l'audit et/ou du contrôle internes) avec des entreprises du secteur de l'eau	Références avec des entreprises du secteur de l'eau (02 sociétés : 10 points ; 01société : 5 points ; 00 société : 0 point)	10
		Présentation des pièces justificatives	10
3.5	Avoir une expérience dans la réalisation des plans de continuité d'activités		10
TOTAL			100

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés. Porte 301 et porte NB 02 de 09 heures à 15 h, heure locale.

10. Evaluation et publication des resultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. La CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants présélectionnés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

DOUALA le 21 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°06AMI/PAD/DG/2017 DU 13/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CAPITAINERIE ET DES LOGEMENTS DES PILOTES À LA CRIQUE DU DOCTEUR AU PORT DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son engagement à l'amélioration de la compétitivité et de la performance du PAD, et du bien-être du personnel dans son cadre de travail, le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance à l'intention des Cabinets et Bureaux d'études nationaux et internationaux, un Avis à Manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un consultant chargé des études techniques et financières du projet de construction d'une nouvelle capitainerie et des logements des pilotes en R+2 haut standing au lieu-dit « crique du Docteur » en zone aval du Port de Douala.

2. Objet

La constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études auxquelles le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) adressera des invitations à participer à un Appel d'Offres National Restreint.

3. Consistance des prestations

● ETAPE 1 AMENAGEMENT DU SITE (1/20eme)

Le consultant proposera les esquisses de projets types (et de leurs variantes) de la capitainerie et d'immeubles résidentiels R+2 haut standing pour les pilotes, et élaborera un rapport sommaire permettant la compréhension des éléments constituant le projet présenté et incluant :

La description du site ;

Le plan et les travaux d'aménagements pour viabilisation du site.

Le plan d'implantation des bâtiments ;

Les Voiries et Réseaux Divers (VRD) : les accès et les sorties, les circulations, les parkings,

les espaces verts, les réseaux d'alimentation eau et électricité, les réseaux

d'assainissement et d'évacuation extérieurs, l'éclairage extérieur, etc. ;

Une estimation sommaire du coût du projet.

● ETAPE 2 : AVANT PROJET SOMMAIRE (APS) (1/200eme)

Le consultant élaborera un avant-projet sommaire en huit (08) exemplaires, qui comprendra :

L'étude complète des aménagements pour viabilisation du site ;

L'étude architecturale complète des bâtiments et du plan d'aménagement du site ; L'étude des structures ;

L'étude des réseaux divers ;

- L'étude optionnelle d'utilisation de l'énergie solaire (couverture des bâtiments en panneaux solaires) pour alimentation de l'éclairage des bâtiments ;

- Les équipements nécessaires au fonctionnement des bâtiments;

- L'estimation sommaire du coût du projet.

L'approbation de l'APS par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 3 d'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD).

● ETAPE 3 : AVANT PROJET DÉTAILLE (APD)

Sur la base des aménagements pour viabilisation du site, des études architecturales et du plan d'occupation des bâtiments, le consultant réalisera les études techniques (topographiques, géotechniques, hydrauliques,...) nécessaires et présentera l'avant-projet détaillé comprenant : Le plan de masse ;

Le plan d'élévation 3D ;

- Le dossier technique des bâtiments :

n Le plan de situation à l'échelle adéquate sur format A0;

- Le plan des VRD sur format A0;

n Les rapports détaillés des études techniques;

n Les plans de distribution des niveaux des bâtiments;

n Les plans d'éclairages intérieurs des niveaux;

n Les schémas des réseaux d'eau, d'électricité, téléphone, informatique, câblage TV,... ;

- Les plans de dispositions du matériel de sécurité incendie (RIA) ;

n Les notes sur les qualités de peintures proposées;

n Etc.

- Le dimensionnement de la structure portante (fondation, poteaux, poutres, dalles, ...) et les notes de calcul (texte et numérique) ;

- La réalisation des plans des fondations, des plans architecturaux, les plans de coffrage et ferraillages, etc.

- Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages définissant de façon précises les caractéristiques géométriques exactes des structures des bâtiments (texte et numérique) ; La détermination et le dimensionnement des équipements mobiliers fixes, électriques, téléphoniques, informatiques, climatisation, et TV (texte et numérique) ;

L'estimation détaillée confidentielle des coûts de construction de chaque bâtiment;

- Une note explicative des prix unitaires (métrés ou forfaits) utilisés pour l'estimation détaillée confidentielle ;

Un planning prévisionnel prenant en compte toutes les phases de réalisation du projet; Le cahier des clauses techniques particulières définissant avec précision les spécifications techniques, les normes applicables aux bâtiments et les conditions de leurs mises en oeuvre (texte et numérique) ;

● **ETAPE 4 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)**
Les principaux matériaux à utiliser au niveau de la structure portante, des cloisonnements, de la couverture et des travaux de finition tels que les sols, les murs, les plafonds, etc. (texte et numérique)

L'approbation de l'APD par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 4 d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le dossier d'appel d'offres (DAO) comprendra :

- Pièce 1 : Avis d'appel d'offres (MO) (en français et en anglais)
- Pièce 2 : Règlement général de l'appel d'offres (RGAO)
- Pièce 3 : Règlement particulier de l'appel d'offre (RPAO)
- Pièce 4 : Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Pièce 5 : Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Pièce 6 : Cadre du bordereau des prix unitaires (SPU)
- Pièce 7 : Cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Pièce 8 : Cadre du sous détail des prix unitaires (SDP)
- Pièce 9 : Formulaires et fiches modèles
- Pièce 10 : Modèle de marché
 - Pièce 11 : Liste des établissements bancaires LES NORMES
 - Le consultant effectuera sa mission en respectant les normes techniques en vigueur au Cameroun et selon le respect des règles de l'art ;
 - Il se conforme aux prescriptions du Maître d'Ouvrage concernant le programme du projet, le montant des sommes allouées au projet ainsi que les priorités dans l'exécution des travaux.

PERSONNEL

Le consultant devra fournir un personnel clé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine des études techniques et suivi des travaux de bâtiments similaires. Le personnel comprendra au moins :

- Un chef de mission Architecte (agréé à l'Ordre National des Architectes) ayant une expérience minimale de 15 ans dans le domaine des études architecturales et techniques des travaux de bâtiments ;

Un ingénieur du Génie Civil (bac+5, agréé à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) spécialisé en structure et d'au moins 10 ans d'expérience dans le calcul des structures ;

- Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agréé à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expérimenté en électricité des bâtiments et IGH (Immeuble à Grande Hauteur) ayant au moins 07 ans d'expérience ;
- Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agréé à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert en mécanique des bâtiments (plomberie, chauffage, climatisation,...) d'au moins 10 ans d'expérience ;
- Un ingénieur géotechnicien d'au moins 10 ans d'expérience ;
 - Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agréé à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert VRD, d'au moins 07 ans d'expérience
 - Un ingénieur topographe, d'au moins 07 d'expérience.

EQUIPEMENTS

Le consultant doit être équipé de matériels adaptés et modernes pour l'accomplissement de toutes les prestations relatives à cette étude (études techniques, calculs des structures, dessin,...).

PRESENTATION ET NOMBRES DE RAPPORT

A vant-Projet Sommaire (APS) sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique. **Avant-Projet Détaillé (APD : Dossier d'Exécution du Projet)** comprenant notamment : - Le dimensionnement des structures portantes;

- Le dossier technique des ouvrages (plans de situation, plans VRD, plans d'élévations, plans de distributions, plans des ouvrages, notes de calcul, levées

topographiques, essais géotechniques,...) ;

- La réalisation des plans de coffrage et de ferrailage ;

- Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages qui définissent de façon précise

les caractéristiques géométriques exactes des ouvrages;

La détermination et le dimensionnement des équipements : mobilier, équipements électriques, la téléphonie, l'informatique, la ventilation, la climatisation,„„- ;

L'estimation détaillée des coûts de construction de chaque bâtiment;

Une note justificative des prix unitaires ou des forfaits utilisés pour l'estimation détaillées;

Un planning prévisionnel Incluant toutes les phases de réalisation du projet ;

- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) définissant de façon très

précise les spécifications techniques (ST), les normes applicables et les conditions de leurs mises en oeuvre.

Sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : Dix (10) exemplaires en phase d'approbation et définitive avec copie numérique.

DEMI : 02 mois

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Secrétariat de la Direction des Aménagements Portuaires du Port Autonome de Douala, portes 02 et 03, au plus tard le **10 /05/2017 à 12 heure** locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT
N°06 /AMI/PAD/DG/2017 DU 13 AVRIL 2017
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES
ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CAPITAINERIE ET
DES LOGEMENTS DES PILOTES À LA CRIQUE DU DOCTEUR AU PORT DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature à cet avis à manifestation d'intérêt comprendra les sections suivantes :

4.1 Section1 : Pièces administratives (enveloppe A)

*La section 1 comprend les pièces administratives suivantes, en version originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de **trois (03) mois** et valables pour l'exercice en cours :*

Une lettre de motivation du candidat dûment signée ;

Une copie de la patente en cours de validité ;

Le registre de commerce;

Une attestation de localisation et un plan de situation du candidat.

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

4.2 Section 2 : Dossier technique (enveloppe B

) Le dossier technique devra comprendre :

- 1. a La présentation du Consultant ainsi que ses domaines d'action et d'intervention.*
- 2. b. Les références professionnelles du Consultant (firme) en réalisation des études similaires aux prestations envisagées : Liste des contrats accompagnés de justificatifs (1^{ère} et dernière page des contrats avec procès-verbaux de réception.*

C) la liste du personnel (qualification et expérience) appelé à réaliser cette étude;

- 1. d. Le curriculum vitae de chaque personnel daté et signé par l'intéressé ;*
- 2. e. La définition des affectations proposées pour chaque personnel ;*

L'équipe devra comprendre une expertise pluridisciplinaire qualifiée pour mener à bien l'ensemble des prestations relevant de ce projet. A cet effet, le Consultant justifiera la qualification de chaque membre proposé dans son équipe.

Les experts devront avoir de compétences complémentaires et une maîtrise parfaite du français ou de l'anglais. Une bonne connaissance préalable, pour au moins un des experts du contexte du projet et des missions comparables.

f La compréhension, méthodologie et plan de travail.

g. Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens logistiques, techniques et matériels dont il dispose, notamment

- La liste de matériels informatiques et bureautiques ;

- La liste des moyens logistiques (véhicules, fax, téléphones) ;

- Tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat

- Critères éliminatoires

N°	Désignations
1	Dossier administratif incomplet
2	Fausse déclaration, document falsifié ou non authentique
3	Note technique inférieure à 80 points sur 100

- Critères de qualification a, Présentation de l'offre

Désignation	Notation
Présentation de l'offre	05 points

b. Références du soumissionnaire

Nombre de projets similaires durant les 10 dernières années	Notation (non cumulative)	Total (sur 40 points)
Supérieur à 5	40	
Egal à 5	30	
Egal à 4	20	
Egal à 3	15	
Egal à 2	10	
Inférieur à 2	0	

c. Personnel

Qualifications et expériences	Notation (cumulative)	Total (sur 55 points)
Architecte, chef de mission	10 points	
Ingénieur civil, expert en structure	10 points	
Ingénieur civil, expérimenté en électricité du bâtiment	07 points	
Ingénieur civil, expert en mécanique du bâtiment	07 points	
Ingénieur civil, expert en VRD	07 points	
Ingénieur géotechnicien	07 points	
Ingénieur topographe	07 points	

Les candidats devront justifier chaque personnel par la présentation d'une copie certifiée (de moins de 03 mois) du

diplôme et du CV.

N°	DESIGNATION	NOTATION	TOTAL
a	Présentation de l'offre		
b	Référence du soumissionnaire		
c	Personnel		
Qualification		Oui	Non

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 80 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Département des Études Techniques, Direction des Aménagements Portuaires.

8. Evaluation et publication des resultats

Les résultats seront publiés par voie de presse et pourront également être consultés au siège du Port Autonome de Douala (PAD).

DOUALA le 13 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°03037 /CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 60/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 DU 28 AVRIL 2014 AVEC SADEG SA POUR LES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA — LOT N° 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE

DOUALA, GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu La constitution ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu Le Décret N°2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Les dispositions des Articles 42, 44, 45, 46 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Services et Prestations Intellectuelles mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 ;

Vu L'ordre de service n° 000019/vi/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4/EECA/2015 prescrivant le démarrage des Prestations, notifié le 25 Mars 2015 ;

Vu La Mise en demeure de démarrer les prestations, objet du marché sus cité signé le 15 Mai 2015 et notifié ce même jour à SADEG SA;

Vu La Mise en demeure de poursuivre les prestations notifié le 10 Novembre 2015 à ladite entreprise ;

Vu L'ordre de service n° 001/OS/CUD/DEPIDD/SDEPDD/DEERM/CEVR portant transmission des termes de référence de l'étude d'impact environnemental et social, notifié le 09 Février 2016 à SADEG SA

Vu L'ordre de service N°002/OS/CUD/DEPIDD/SDEPDD/DEERM/2016 portant constat de carence dans le cadre de l'exécution des prestations, notifié le 04 Avril 2016 à SADEG SA

Vu Les inscriptions budgétaires ;

BP : 43 - TÉL (237) 233 42 13 93 - Fax_ (237) 233 42 69 50 - N° Vert : 88 21 50 55



Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le **Marché n° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014** passé après Appel d'Offres National Restreint n°60/AONR/leR/MINMAP/CCPM-TR/2014 du 28 Avril 2014 avec **SADEG SA** pour les études en vue de la construction de certaines voiries de la Ville de Douala-Lot n°1, est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'Article 102 du Code des Marchés

Publics,

SADEG SA

BP : 7217 Yaoundé — Tél. I Fax : (237) 222 236 176 / 222 236 179,

N° Contribuable M068900002942-Z

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à

compter de la date de notification de la présente décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par SADEG SA conformément à l'Article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 17 Avril 2017

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** de veiller à l'exécution de la présente décision.

Président de la Commission

NTONE NTONE DR. Fritz

ARTICLE 5 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**COMMUNIQUE N°076/C/MINADER/SAPEP/CN/CPMPORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE
PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CLIENT
: APAPE/SAPEP-CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE
AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN)
FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) DDP N°
001/MINADER/SG/SAPEP/CN/RPM ; EMIS LE : 18 AVRIL 2017 (PRET BID N° 2CM0067)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AUX CABINETS D'AUDIT CONCERNES

L'Etat du Cameroun représenté par le MINADER ci-après dénommé « le Bénéficiaire » a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement « la Banque » sous la forme de prêt en vue de financer le coût du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP-Cameroun) en Afrique Sub-Saharienne. Le Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN ci-après dénommée « le Client » se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est publiée.

La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Coordonnateur national de APAPE/SAPEP-CAMEROUN, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Aucune partie autre que le Bénéficiaire ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

1. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants (ci-après dénommée « les Services ») suivants : Service d'audit des comptes du Programme. Des informations détaillées sur les Services sont fournies dans les Termes de référence (Section 5).

1. ARC Audit & Consulting, BP 6297 Yaoundé-Cameroun, Tel +237 222 21 36 31 / +237 699 90 97 59. Email: arconseils@yahoo.fr

2. AXYS SARL, BP 6137 Yaoundé-Cameroun, Tel +237 222 20 69 80 / +237 699 95 1818. Fax: +237 222 20 69 83. Email: axysaudit@axysaudit.com, Site Web: www.clsauditconseil.com

3. CABINET D'ETUDE ET D'AUDIT COMPTABLES (CEAC), BP 3223 Douala-Cameroun, Tel +237 233 421 698/ +237 233 426 783/ +237 233 168 693 Fax. 233 421 698 Email : caec_sarl@yahoo.fr / njantaeben@hotmail.com

4. CABINET NJOKO AUDIT CONSEIL EXPERTISE, Rue Dr Jamot, Face ancienne porte de l'hôpital Laquintinie, BP 12 692 Douala-Cameroun, Tel/Fax : +237 233 42 87 36/ +237 233 18 10 01/ +237 6 99 91 08 10/ +237 6 77 53 47 64. Email : njkoaudit@yahoo.fr, jendjo@yahoo.fr

5. EURAFRIQUE CONSEIL, BP 15385 Yaoundé-Cameroun, Tel +237 233 775 009/ +237 222 229 890 ; +237 699 95 35 33 ; E-mail : ceficocom@yahoo.fr

6. INSIGHT GESTION SARL, 29 Avenue Mgr Vogt, Immeuble Librairie St Paul face CA-SCB Cameroun BP 185 Casier 308 Yaoundé ; Tel : +237 222 221 714, +237 222 233 008 ; E-mail : contact@insight-gestion.com

2. La présente Demande de propositions (DDP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

3. Une firme sera choisie selon la méthode de Sélection au Moindre Coût et selon la procédure décrite dans la présente DDP conformément aux procédures de la Banque énoncées dans les Directives qui se trouvent sur le site Web suivant : www.isdb.org.

4. La DDP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux consultants (IC) et Données Particulières
- Section 3 - Proposition technique - Formulaire types
- Section 4 - Proposition financière ? Formulaire types
- Section 5 - Termes de référence
- Section 6 - Contrat type

5. Veuillez avoir l'obligeance d'accuser réception de cette invitation sous 5 jours ouvrables et indiquer par écrit, à la Coordination Nationale du Programme SAPEP-Cameroun, située au siège de la Direction Générale de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 IRAD Yaoundé,

Fax/ Tél : 222 222 170 ; Email : tnyobe2003@yahoo.fr; aabdouras@isdb.org; aabdouras@hotmail.fr.

(a) si vous avez l'intention de soumettre une proposition seul ou en association ou

(b) si vous ne comptez pas soumettre une proposition, les motifs de l'abstention.

6. Un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré moyennant présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de la somme de 50.000 (Cinquante Mille) FCFA, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de 750.000 (Sept cent cinquante mille) francs CFA établies par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 19 Avril 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

PORT AUTONOME DE DOUALA

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 10 MARS 2017
RELATIF A LA FOURNITURE ET LE PARAMETRAGE D'UNE SOLUTION DE SECURISATION MATERIELLE
ET LOGICIELLE POUR LE SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION	AU LIEU DE	LIRE
1	PIECE I : AVIS D'APPEL D'OFFRES	La date de remise et d'ouverture des offres est fixée au 14 avril 2017	La date de remise et d'ouverture des offres est fixée au 21 avril 2017.

DOUALA le 12 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°017/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005 BIS/A0NO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016 DU 13 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEO DU CETIC DE MASSOUMBOU DANS MAITRE D'OUVRAGE: DIRECTEUR CETIC MASSOUMBOU FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, **Autorité Contractante**, communique:

L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susvisé est déclaré **infructueux** au motif suivant :

Soumissionnaire	Motifs
TWO Z Sarl BP: 10333 Douala 677 696 293	Omission des sous-détails des prix dans l'offre financière

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, sous peine de destruction.

YABASSI le 13 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES 'NATIONAL OUVERT N° 030/A0NO/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 13 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) RADARS SEMI PORTATIFS DE MESURE ET DE CONTRÔLE DE VITESSE DES VEHICULES AU MINISTERE DES TRANSPORTS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Au lieu de	Lire
I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres	I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres
10. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le 19 Avril 2017 à 13H_ heures, heure locale, et revêtue de la mention: 12 : Ouverture des plis. L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 19 Avril 2017 à 14 H précises ...	10. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le 03 mai 2017 à 13 heures, heure locale, et revêtue de la mention: 12. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 03 mai 2017 à 14 H précises ...
Dans le RPAO	
6. 1.a - Principaux critères éliminatoires 6. Absence d'un agrément d'importation des appareils de mesure de type radars délivré par le Ministère en charge du Commerce au Cameroun ;	6. 1.a - Principaux critères éliminatoires 6. Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur délivré par le fabricant

YAOUNDE le 19 Avril 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°D13-200/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR RENDRE FONCTIONNELLE LA
PLATE FORME DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres International susvisé :

Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
NUMELEC Cameroun B.P : 17 046 Douala Tél. : 233 43 77 88	110 926 693	Quarante cinq (45) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le MINISTRE

MAMA FOUDA André

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 17/04/17 PORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PR/MINMAP/DG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 15 MARS 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN, VÉHICULE TOUT TERRAIN CLIMATISÉ À LA COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM) À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **016/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017** du **17/04/2017** le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
01	CAMI	88 900 000 (quatre-vingt-huit millions neuf cent mille) FCFA	30 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter , au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement du Marché y relatif.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 07/AONR/APN/CIPM/16 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LA REVISION DES COMPTES ANNUELS EN VUE
DU CONTROLE LEGAL DE LA GESTION DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n° 5286/APN/DG du 17 avril 2017, le Cabinet d'Etudes KPMG Afrique Centrale a été retenu pour l'exécution du marché relatif à la révision des comptes annuels en vue du contrôle légal de la gestion de l'APN, suite à l'Appel d'Offres National Restreint n°07/AONR/APN/CIPM/16 du 19 octobre 2016, pour un montant total de 19.887.000 FCFA HT, soit 23.715.249 FCFA TTC, pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Ledit Cabinet d'Etudes est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise au 900, Avenue Winston CHURCHILL, Hippodrome Yaoundé (Tél : 222.23.73.16/222.23.73.17 Fax: 222.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

COMMUNIQUE N° 1 4 4 /C/MEADEN/2017PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DU DAO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MEADEN communique ;
Par Décision N°33/D/MEADEN/2017 du 18 AVR 2017, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relatif à l'avis sus cité.

N° de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
DAIO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN	Etablissement ABOU BP 1882 Garoua	111 337 238 FCFA	120 (cent vingt) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Direction Générale de la MEADEN pour l'établissement du projet du marché y afférent.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

GAROUA le 18 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUÉ N° 17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DÉCLARANT INFRUCTUEUX UN
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 du 16 février 2017 pour l'acquisition du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes est déclaré infructueux.

En conséquence, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2017

Le MINISTRE

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**COMMUNIQUE N° 014/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO / SPM/2017 DU 05 AVR 2017 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°0010/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-M°DLE/ CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017 POUR LA
CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A RIBAO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N014/D/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/SPM/2017 DU 05 AVR 2017, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage Délégué : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYODARLE;

Lieu d'exécution : MARCHÉ DE RIBAO;

Entreprise : ETS LAFCO WELLS AND WATER SYSTEM. BP:05 BANYO TEL:675 00 83 25;

MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement : 39 973 434;

MONTANT TTC (FCFA) corrigé : 39 973 434;

Délai d'exécution : 04 MOIS;

Observations : ATTRIBUTAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) Jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projets de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

BANYO le 5 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 28/03/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS
LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA, BAFOUSSAM, EN QUATRE LOTS RÉF : ADDITIF N°
002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante communique :

a) Report de la date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres pour l'Appels d'Offre National Ouvert **N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 du 28/03/2017** pour le projet réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique des Stations de traitement et de pompage dans les villes de Bamenda, Kribi, Sangmélima et Bafoussam, en quatre lots , Initialement prévue le **26/0142017**, est reportée au **04/05/ 2017** à 11heures.

b) Avis d'Appel d'Offres et Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Critère éliminatoires

Au lieu de :

- Absence d'une pièce administrative exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) Héchrenn(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence de l'Agrément ENEO en cours validité;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
 - Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 7 094 000 F CFA pour le lot 1, 12 370 000 F CFA pour le lot 2, 9 500 000 F CFA pour le lot 3 et 33 800 000 F CFA pour le lot 4;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels;
 - Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements suivants : transformateur, TGBT, coffret de commande, cellule, câble d'alimentation ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

Lire :

- Absence d'une pièce administrative exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence de l'Agrément ENEO en cours de validité;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 7 094 000 F CFA pour le lot 1, 12 370 000 F CFA pour le lot 2, 9 500 000 F CFA pour le lot 3 et 33 800 000 F CFA pour le lot 4;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels;
- Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements suivants : transformateur, coffret de commande, cellule, câble d'alimentation ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

c) Spécifications techniques**1- Page 8, 14-1 — Critère éliminatoire :**

Concernant le critère éliminatoire : Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements, le **TGBT** est à exclure de la liste. Le reste sans changement.

2- Page 64,7/Porte d'accès :

Concernant la porte d'accès, les dimensions à considérer sont : 2,10mx1,23m, au lieu de 2.00 mx1.15 m se trouvant dans le cadre du devis estimatif,

3- Lot 2 : Sangmélina, Site 1 : Alimentation MT/BT triphasé site station de traitement de Sangmélina.

Concernant le Lot 2 (Site 1), Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 2223, considérer la « Confection ensemble EUE sur câble hn33s226 18/30Kv » au lieu de « Confection ensemble EUE sur câble hn33s226 12/20Kv ».

4- Cadre du devis estimatif : Site 2 : ALIMENTATION MT/BT TRIPHASE SALLE DE POMPE DE REFOULEMENT DU CENTRE DE DISTRIBUTION D'EAU DE SANGMELIMA

Pour l'Item 2524, considérer la « F et P disjoncteur HP de 50KVA » au lieu de « F et P disjoncteur HP de 160KVA/B2».

Pour l'Item 2710, considérer la « F et P TC monobloc de 150/5a» au lieu de « F et P TC monobloc de 300/5a».

5- Lot 3 : KRIBI, Site 1 : Alimentation MT/BT triphasé site station de traitement Ndoumale.

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 3106, considérer la « dépose isolateur rigide 30KV» au lieu de « dépose isolateur rigide 15KV».

Pour l'Item 3315, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Pour l'Item 3501, considérer la « F & P cellule 36 Kv arrivée sur interrupteur» au lieu de « F & P cellule 15 Kv arrivée sur interrupteur».

Pour l'Item 3503, considérer la « F & P Fusible 36KV 31,5 A» au lieu de « F & P Fusible 24KV 31,5 A».

Pour l'Item 3507, considérer la « Pose transfo 630KVA 30kv» au lieu de « Pose transfo 630KVA 15KV/B2 BE».

Pour l'Item 3518, considérer la « F & P tabouret isolant 36Kv» au lieu de « F & P tabouret isolant 24Kv».

Pour l'Item 3521, considérer la « F & P boîte à gant complète 36Kv» au lieu de « F & P boîte à gant complète 24Kv».

Pour l'Item 3601, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Pour l'Item 3703, considérer la « F & P disjoncteur Compact 1000 A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 3704, considérer la « F & P TC 1250/5A» au lieu de « F & P TC 500/5A» , Et il faudra fournir trois (03) au lieu de d'un seul.

6- Cadre du devis estimatif : Lot 4, Site 2 : Alimentation MT/BT STATION DE POMPAGE ZONE BASSE DE BAFOUSSAM à KOUOGO Pour l'Item 4405, considérer la « F et P disjoncteur compact de 400A» au lieu de « F et P disjoncteur compact de 250A».

7- Cadre du devis estimatif : Lot4, Site 3 : Alimentation MT/BT station d'eau traitée de la Chute de Metche à Bafoussam

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 15KV au lieu de 30KV.

Pour l'Item 4409, considérer la « F & P disjoncteur Compact 800A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 4408, considérer la « F & P TC 900/5A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A». Et il faudra fournir trois (03) au lieu de d'un seul.

8- Cadre estimatif : Lot4, Site 4 : Alimentation MT/BT STATION DE POMPAGE ZONE MOYENNE DE BAFOUSSAM à Brasserie.

Pour l'Item 4405, considérer la « F et P disjoncteur compact de 400A » au lieu de « F et P disjoncteur compact de 250A».

9- Cadre du devis estimatif : Lot 4, Site 5 : ALIMENTATION MT/BT TRIPHASE SITE STATION DE TRAITEMENT DE BANDJOUN

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 4707, considérer la « Pose transfo 400KVA 30KV » au lieu de « Pose transfo 500KVA 15KV/B2 BE».

Pour l'Item 4409, considérer la « F & P disjoncteur Compact 630A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 4408, considérer la « F & P TC 700/5A» au lieu de « F & P TC 500/5A».

Pour l'Item 4514, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Le reste sans changement.

DOUALA le 18 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 002/CNCC/DG/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONO N° 002/AONO/CNCC/CIPM/2017 DU 23 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES ET UN (01) ENGIN DE MATUTENTION AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). LOT1, LOT2, ET LOT3

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné **est attribué** comme suit :

LOT	LOT 1 : Un (01) Véhicule 4x4	LOT2 : Deux (02) Véhicules pick-up 4x4	LOT3 : Un (01) Chariot élévateur
Montant TTC du marché en franc CFA	66 850 000 (Soixante six millions huit cent cinquante mille)	48 360 000 (Quarante huit millions trois cent soixante mille)	23 578 930 (Vingt trois millions cinq cent soixante dix huit mille neuf cent trente)
Délai de livraison	Un (01) mois	Un (01) mois	Un (01) mois
Attributaire	CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) BP : 1 217 Douala Tél : 233 39 80 56 Fax : 233 39 66 56		TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN BP : 4 017 Douala Tél : 233 37 90 83 Fax : 233 37 31 87

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 21 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

COMMUNIQUE N° 015/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO / SPM/2017 DU 05 AVR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 / AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/ DDEFOP /CDPMP/2017 DU 06 MARS 2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE SONGKOLONG, ARRONDISSEMENT DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que :
Par Décision N° 015/D/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/SPM/2017 DU 5 AVR 2017, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage Délégué : DDEFOP/M°BYO;

Lieu d'exécution : SAR/SM DE SONGKOLONG;

Entreprise : ETS LA GRACE SERVICE TEL: 694201418;

MONTANT TTC (FCFA) lu lors du déDOuillement : 24 870 451;

MONTANT TTC (FCFA) corrige : 26 764 141;

Délai d'exécution : 04 MOIS;

Observations : ATTRIBUTAIRE;

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué , en vue de la souscription de son projets de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les Entreprises MJN sont informées qu'elles n'ont pas été retenues pour non-conformité de l'offre financière. Par conséquent elles sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

BANYO le 5 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-148/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) EXTRACTEURS AUTOMATIQUES ADN ARN ET DE SIX (06) REFRIGERATEURS POUR LES LABORATOIRES (LOT 1) ET D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR LE CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres International susvisé pour le lot 2:

Nom du soumissionnaire	N° lot	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
NUMELEC Cameroun B.P : 17 046 Douala Tél. : 233 43 77 88	Lot 2 acquisition d'un (01) extracteur automatique ADN ARN pour le Centre Pasteur du Cameroun	110 926 693	Quarante cinq (45) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°14 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/A0NO/PR /MINMAP /SG/DR-LT/CRPM-LT/2017 DU 07/03/ 2017, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE EDEA-DOGBINAN-DIBONGOPONGO-SONGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I). MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES TRAVAUX PUBLICS DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, commuai :

Par Décision N°D/014/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/2017 du 17 AVRIL 2017 La Lettre

Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
CIA SARL, BP : 2719 Yaoundé, Tél : 674.58.4148	8 979 525 FCFA	Trois (03) mois.

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants

N° D'ORDRE	SOUSSIONNAIRE	MOTIF
01	SIDEV SARL BP 1543 DOUALA TEL 699076 46 09	OFFRES NON MIEUX DISANTE

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sous peine de destruction.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI DU 17/04/17 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°013/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 10 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION RURALE DES LOCALITÉS : NDJOCK NKONG, SIDONGUI (SONG TANG, SONG
NKENG), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA
SANAGA MARITIME FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICES 2017-2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°015/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2017 du 17/04/17, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
J & H SARL, BP : 15190 Douala, Tél : 676 15 93 28	37 897 900	Trois (03) mois.

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

OFFICE CÉRÉALIER DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE 002/2017 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE CÉRÉALIER (MAÎTRE D'OUVRAGE),
COMMUNIQUE : LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/OC-CO/AG/CIPM/2017 LANCÉ AU SEIN ET POUR
L'EEINPIE DE ROFFICE CÉRÉALIER EST DÉCLARÉ INFRUCTUEUX.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pour cause, aucun soumissionnaire n'a respecté les dispositions de la Lettre- Circulaire N 004 du 25 janvier 2017 du Ministre Délégué auprès de la Présidence chargé des Marchés Publics Par conséquent la Demande de Cotation a été relancé pour compter du 20 avril 2017 en procédure d'urgence. La date limite de dépôt des offres est le 10/05/2017 à 10 heures. Pour tous autres renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière ou nous joindre au Tel : 222 27 14 38.

GAROUA le 20 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

GOURLEMOND GILBERT

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°03037 /CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 60/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014 DU 28 AVRIL 2014 AVEC SADEG SA POUR LES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA — LOT N° 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE

DOUALA, GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu La constitution ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101, 102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu Le Décret N°2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Les dispositions des Articles 42, 44, 45, 46 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Services et Prestations Intellectuelles mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 ;

Vu L'ordre de service n° 000019/vi/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4/EECA/2015 prescrivant le démarrage des Prestations, notifié le 25 Mars 2015 ;

Vu La Mise en demeure de démarrer les prestations, objet du marché sus cité signé le 15 Mai 2015 et notifié ce même jour à SADEG SA;

Vu La Mise en demeure de poursuivre les prestations notifié le 10 Novembre 2015 à ladite entreprise ;

Vu L'ordre de service n° 001/OS/CUD/DEPIDD/SDEPDD/DEERM/CEVR portant transmission des termes de référence de l'étude d'impact environnemental et social, notifié le 09 Février 2016 à SADEG SA

Vu L'ordre de service N°002/OS/CUD/DEPIDD/SDEPDD/DEERM/2016 portant constat de carence dans le cadre de l'exécution des prestations, notifié le 04 Avril 2016 à SADEG SA

Vu Les inscriptions budgétaires ;

BP : 43 - TÉL (237) 233 42 13 93 - Fax_ (237) 233 42 69 50 - N° Vert : 88 21 50 55



Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le **Marché n° 000019/M/PR/MINMAP/CCPM-TR/2014** passé après Appel d'Offres National Restreint n°60/AONR/leR/MINMAP/CCPM-TR/2014 du 28 Avril 2014 avec **SADEG SA** pour les études en vue de la construction de certaines voiries de la Ville de Douala-Lot n°1, est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'Article 102 du Code des Marchés

Publics,

SADEG SA

BP : 7217 Yaoundé — Tél. I Fax : (237) 222 236 176 / 222 236 179,

N° Contribuable M068900002942-Z

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à

compter de la date de notification de la présente décision.

ARTICLE 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par SADEG SA conformément à l'Article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 17 Avril 2017

ARTICLE 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** de veiller à l'exécution de la présente décision.

Président de la Commission

NTONE NTONE DR. Fritz

ARTICLE 5 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

L'entreprise **2ME SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Cinquante neuf millions neuf cent cinquante huit mille deux cent quarante trois (59 958 243) Francs CFA** et un délai de **Quarante cinq (45) jours**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans **les sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bone*, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 19 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PORT AUTONOME DE DOUALA

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM/2017 DU 10 MARS 2017
RELATIF A LA FOURNITURE ET LE PARAMETRAGE D'UNE SOLUTION DE SECURISATION MATERIELLE
ET LOGICIELLE POUR LE SYSTEME D'INFORMATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION	AU LIEU DE	LIRE
1	PIECE I : AVIS D'APPEL D'OFFRES	La date de remise et d'ouverture des offres est fixée au 14 avril 2017	La date de remise et d'ouverture des offres est fixée au 21 avril 2017.

DOUALA le 12 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES 'NATIONAL OUVERT N° 030/A0NO/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 13 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) RADARS SEMI PORTATIFS DE MESURE ET DE CONTRÔLE DE VITESSE DES VEHICULES AU MINISTERE DES TRANSPORTS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Au lieu de	Lire
I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres	I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres
10. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le 19 Avril 2017 à 13H_ heures, heure locale, et revêtue de la mention: 12 : Ouverture des plis. L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 19 Avril 2017 à 14 H précises ...	10. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le 03 mai 2017 à 13 heures, heure locale, et revêtue de la mention: 12. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 03 mai 2017 à 14 H précises ...
Dans le RPAO	
6. 1.a - Principaux critères éliminatoires 6. Absence d'un agrément d'importation des appareils de mesure de type radars délivré par le Ministère en charge du Commerce au Cameroun ;	6. 1.a - Principaux critères éliminatoires 6. Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur délivré par le fabricant

YAOUNDE le 19 Avril 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-69/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-200/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR RENDRE FONCTIONNELLE LA PLATE FORME DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres International susvisé :

Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
NUMELEC Cameroun B.P : 17 046 Douala Tél. : 233 43 77 88	110 926 693	Quarante cinq (45) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le MINISTRE

MAMA FOUDA André

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°016/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 17/04/17 PORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PR/MINMAP/DG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 15 MARS 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN, VÉHICULE TOUT TERRAIN CLIMATISÉ À LA COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM) À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **016/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017** du **17/04/2017** le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
01	CAMI	88 900 000 (quatre-vingt-huit millions neuf cent mille) FCFA	30 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter , au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement du Marché y relatif.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

COMMUNIQUE N° 1 4 4 /C/MEADEN/2017PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DU DAO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MEADEN communique ;
Par Décision N°33/D/MEADEN/2017 du 18 AVR 2017, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relatif à l'avis sus cité.

N° de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
DAIO N°07/AONO/MEADEN/CIPM/2017 PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE PISCICOLE DE GOUNOUGOU A LAGDO POUR LE COMPTE DE LA MEADEN	Etablissement ABOU BP 1882 Garoua	111 337 238 FCFA	120 (cent vingt) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Direction Générale de la MEADEN pour l'établissement du projet du marché y afférent.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

GAROUA le 18 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUÉ N° 17/000033/CP/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DÉCLARANT INFRUCTUEUX UN
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 du 16 février 2017 pour l'acquisition du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes est déclaré infructueux.

En conséquence, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2017

Le MINISTRE

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 28/03/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DES STATIONS DE TRAITEMENT ET DE POMPAGE DANS
LES VILLES DE BAMENDA, KRIBI, SANGMELIMA, BAFOUSSAM, EN QUATRE LOTS RÉF : ADDITIF N°
002-AONO 00Z-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante communique :

a) Report de la date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres pour l'Appels d'Offre National Ouvert **N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 du 28/03/2017** pour le projet réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique des Stations de traitement et de pompage dans les villes de Bamenda, Kribi, Sangmélima et Bafoussam, en quatre lots , Initialement prévue le **26/0142017**, est reportée au **04/05/ 2017** à 11heures.

b) Avis d'Appel d'Offres et Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Critère éliminatoires

Au lieu de :

- Absence d'une pièce administrative exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) Héchrenn(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence de l'Agrément ENEO en cours validité;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
 - Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 7 094 000 F CFA pour le lot 1, 12 370 000 F CFA pour le lot 2, 9 500 000 F CFA pour le lot 3 et 33 800 000 F CFA pour le lot 4;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels;
 - Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements suivants : transformateur, TGBT, coffret de commande, cellule, câble d'alimentation ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

Lire :

- Absence d'une pièce administrative exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence de l'Agrément ENEO en cours de validité;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 7 094 000 F CFA pour le lot 1, 12 370 000 F CFA pour le lot 2, 9 500 000 F CFA pour le lot 3 et 33 800 000 F CFA pour le lot 4;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels;
- Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements suivants : transformateur, coffret de commande, cellule, câble d'alimentation ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

c) Spécifications techniques**1- Page 8, 14-1 — Critère éliminatoire :**

Concernant le critère éliminatoire : Absence d'un certificat de fabricant ou d'origine pour les équipements, le **TGBT** est à exclure de la liste. Le reste sans changement.

2- Page 64,7/Porte d'accès :

Concernant la porte d'accès, les dimensions à considérer sont : 2,10mx1,23m, au lieu de 2.00 mx1.15 m se trouvant dans le cadre du devis estimatif,

3- Lot 2 : Sangmélina, Site 1 : Alimentation MT/BT triphasé site station de traitement de Sangmélina.

Concernant le Lot 2 (Site 1), Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 2223, considérer la « Confection ensemble EUE sur câble hn33s226 18/30Kv » au lieu de « Confection ensemble EUE sur câble hn33s226 12/20Kv ».

4- Cadre du devis estimatif : Site 2 : ALIMENTATION MT/BT TRIPHASE SALLE DE POMPE DE REFOULEMENT DU CENTRE DE DISTRIBUTION D'EAU DE SANGMELIMA

Pour l'Item 2524, considérer la « F et P disjoncteur HP de 50KVA » au lieu de « F et P disjoncteur HP de 160KVA/B2».

Pour l'Item 2710, considérer la « F et P TC monobloc de 150/5a» au lieu de « F et P TC monobloc de 300/5a».

5- Lot 3 : KRIBI, Site 1 : Alimentation MT/BT triphasé site station de traitement Ndoumale.

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 3106, considérer la « dépose isolateur rigide 30KV» au lieu de « dépose isolateur rigide 15KV».

Pour l'Item 3315, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Pour l'Item 3501, considérer la « F & P cellule 36 Kv arrivée sur interrupteur» au lieu de « F & P cellule 15 Kv arrivée sur interrupteur».

Pour l'Item 3503, considérer la « F & P Fusible 36KV 31,5 A» au lieu de « F & P Fusible 24KV 31,5 A».

Pour l'Item 3507, considérer la « Pose transfo 630KVA 30kv» au lieu de « Pose transfo 630KVA 15KV/B2 BE».

Pour l'Item 3518, considérer la « F & P tabouret isolant 36Kv» au lieu de « F & P tabouret isolant 24Kv».

Pour l'Item 3521, considérer la « F & P boîte à gant complète 36Kv» au lieu de « F & P boîte à gant complète 24Kv».

Pour l'Item 3601, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Pour l'Item 3703, considérer la « F & P disjoncteur Compact 1000 A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 3704, considérer la « F & P TC 1250/5A» au lieu de « F & P TC 500/5A» , Et il faudra fournir trois (03) au lieu de d'un seul.

6- Cadre du devis estimatif : Lot 4, Site 2 : Alimentation MT/BT STATION DE POMPAGE ZONE BASSE DE BAFOUSSAM à KOUOGO Pour l'Item 4405, considérer la « F et P disjoncteur compact de 400A» au lieu de « F et P disjoncteur compact de 250A».

7- Cadre du devis estimatif : Lot4, Site 3 : Alimentation MT/BT station d'eau traitée de la Chute de Metche à Bafoussam

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 15KV au lieu de 30KV.

Pour l'Item 4409, considérer la « F & P disjoncteur Compact 800A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 4408, considérer la « F & P TC 900/5A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A». Et il faudra fournir trois (03) au lieu de d'un seul.

8- Cadre estimatif : Lot4, Site 4 : Alimentation MT/BT STATION DE POMPAGE ZONE MOYENNE DE BAFOUSSAM à Brasserie.

Pour l'Item 4405, considérer la « F et P disjoncteur compact de 400A » au lieu de « F et P disjoncteur compact de 250A».

9- Cadre du devis estimatif : Lot 4, Site 5 : ALIMENTATION MT/BT TRIPHASE SITE STATION DE TRAITEMENT DE BANDJOUN

Le niveau de tension à considérer dans le cadre du devis estimatif de ce site est de 30KV au lieu de 15KV.

Pour l'Item 4707, considérer la « Pose transfo 400KVA 30KV » au lieu de « Pose transfo 500KVA 15KV/B2 BE».

Pour l'Item 4409, considérer la « F & P disjoncteur Compact 630A» au lieu de « F & P disjoncteur Compact 400A».

Pour l'Item 4408, considérer la « F & P TC 700/5A» au lieu de « F & P TC 500/5A».

Pour l'Item 4514, considérer la « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 18/30Kv» au lieu de « F & P câble 3x240mm² Alu HN33S226 12/24Kv».

Le reste sans changement.

DOUALA le 18 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-68/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-148/AOIO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 26 AVRIL 2016, RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) EXTRACTEURS AUTOMATIQUES ADN ARN ET DE SIX (06) REFRIGERATEURS POUR LES LABORATOIRES (LOT 1) ET D'UN EXTRACTEUR AUTOMATIQUE ADN ARN POUR LE CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres International susvisé pour le lot 2:

Nom du soumissionnaire	N° lot	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
NUMELEC Cameroun B.P : 17 046 Douala Tél. : 233 43 77 88	Lot 2 acquisition d'un (01) extracteur automatique ADN ARN pour le Centre Pasteur du Cameroun	110 926 693	Quarante cinq (45) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le MINISTRE

MAMA FOUDA André

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°14 /C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS DU 17 AVRIL 12017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/A0NO/PR /MINMAP /SG/DR-LT/CRPM-LT/2017 DU 07/03/ 2017, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE EDEA-DOGBINAN-DIBONGOPONGO-SONGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I). MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES TRAVAUX PUBLICS DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, commuai :

Par Décision N°D/014/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/2017 du 17 AVRIL 2017 La Lettre

Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
CIA SARL, BP : 2719 Yaoundé, Tél : 674.58.4148	8 979 525 FCFA	Trois (03) mois.

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants

N° D'ORDRE	SOUSSIONNAIRE	MOTIF
01	SIDEV SARL BP 1543 DOUALA TEL 699076 46 09	OFFRES NON MIEUX DISANTE

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sous peine de destruction.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°015/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI DU 17/04/17 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°013/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 10 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION RURALE DES LOCALITÉS : NDJOCK NKONG, SIDONGUI (SONG TANG, SONG
NKENG), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA
SANAGA MARITIME FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICES 2017-2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°015/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2017 du 17/04/17, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
J & H SARL, BP : 15190 Douala, Tél : 676 15 93 28	37 897 900	Trois (03) mois.

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

DOUALA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 5286 /APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE POUR LA RÉVISION DES COMPTES ANNUELS EN VUE DU CONTRÔLE LÉGAL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMADEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la Loi n°98/021 du 24 décembre 1998 portant organisation du secteur portuaire ;

Vu le Décret N°99/126 du 15 Juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUNBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers

Vu le décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Résolution n° 327/CA/APN/46 du 19 décembre 2015 approuvant le projet de performance de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2016-2018 ;

Vu la Résolution n° 342/CA/APN/50 du 27 décembre 2016 approuvant le budget-programme de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'offres national restreint n°07/AONR/APN/CIPM/16 du 19 octobre 2016 pour la révision des comptes annuels en vue du contrôle légal de l'Autorité Portuaire Nationale;

Vu la Lettre n°021/16/CIPM/APN du 25 Novembre 2016 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés sur la proposition d'attribution et l'accord du Directeur Général ;

Vu la lettre n°000739/MINFI/SG/DAJ/CER/O du 29 mars 2017 du Ministre des Finances relative à la nomination d'un commissaire aux comptes à l'APN et la décision n°17/0000252/D/MINFI/SG/DAJ du 21 mars 2017 portant nomination du Cabinet KPMG comme Commissaire aux comptes à l'APN ;

Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E

Article 1er.- Le Cabinet d'Etudes KPMG Afrique Centrale est attributaire de la lettre-commande pour la révision des comptes annuels en vue du contrôle légal de l'Autorité Portuaire Nationale , pour un montant total de **19.887.000 FCFA HTVA, soit 23.715.249 FCFA TTC**, pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale des Exercices 2017, 2018 et 2019 code comptable n°612 050 Programme n°3, et mandatée au nom du cabinet d'Etudes KPMG Afrique Centrale BP : 5563 Douala, Tél : 233.43.23.06/679.52.46.34.

Article 3.- Le Cabinet d'Etudes susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N°015 /D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 06 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE CONSERVATION ET DE FUMAGE DE POISSONS À NTONDE VILLAGE ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NTONDE VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du.gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain Sisinnus** comme **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam** ;

Vu la décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013.constatant la composition de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam**;

le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°012/AONO/MINMAP/DRMAPLT/DDMAP/CDPM/NKAM/2017 du 06 mars 2017 pour les travaux de construction d'un hall de conservation et de fumage de poissons à Ntonde village et du logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Ntonde village dans l'Arrondissement de Yabassi -Département du Nkam Région du Littoral;

Vu le procès-verbal N°039/MINMAP/DRMAP-LT/CDPM/NKAM/2017 du 05 avril 2017 de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam**;

DECIDE

Article 1 " : L'Entreprise **ETS MULTI SERVICE SYMANG, B.P : 99 YABASSI, Tél : 677 27 84 48** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de : suivant le tableau ci-dessous :

Objet	Montant en FCFA TTC	Délai
LOT N°2 : Logement d'astreinte pour enseignants	13 925 211 (Treize Millions Neuf Cent Vingt Cinq Mille Deux Cent Onze)	Trois (03) mois

Article 2: L,e Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans —un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 6 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 056/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE7 /2017 DU 07 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 12/02/2017 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE (LOT1), GLOBAL DOMMAGES ET MULTI RISQUES HABITATION (LOT2), RESPONSABILITE CIVILE DU CHEF D'ENTREPRISE (LOT3) ET MALADIE GROUPE (LOT4) A LA CAMEROON TELECOMMUNICATION (CAMTEL) EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

- Vu la constitution ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs (EPA), des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 du 12/02/2017 pour la fourniture des prestations de services d'assurance automobile (lot1), global dommages et multi risques habitation (lot2), responsabilité civile du chef d'entreprise (lot3) et maladie groupe (lot4) à la Cameroon Telecommunication (CAMTEL) en procédure d'urgence ;
- Vu la lettre N°00083/L/MINMAP/CCPM-SPI/2017 du 23 mars 2017 portant avis de la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des marchés des lots relatifs à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

N° lots	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution (Mois)
LOT 1	CAMTEL	SAAR ASSURANCES BP : 1011 DOUALA TEL.233 43 17 60	125 093 184	Siège CAMTEL	24
LOT 2		NSIA CAMEROUN BP : 2759 DOUALA TEL.233 43 31 18/233 43 31 18	540 618 850	Siège CAMTEL	24
LOT 3		SAAR ASSURANCES BP : 1011 DOUALA TEL.233 43 17 60	60 966 257	Siège CAMTEL	24
LOT 4		NSIA CAMEROUN BP : 2759 DOUALA TEL.233 43 31 18/233 43 31 18	1 146 513 154	Siège CAMTEL	24

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

**DECISION N°016/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 23 MARS 2017 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE FINITION DE LA
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRÉTARIAT ET BUREAU
DIRECTEUR À LA SAR/SM DE BONEPOUPA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI- -DÉPARTEMENT
DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRES D'OUVRAGES : DIRECTEUR SAR/SM DE BONEPOUPA
FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain**

Sisinnus comme **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam ;**

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2017 ;

Vu la lettre **N°000273/L/PRC/MINN1AP/SG/DGMUDMTR/EECA du 16 JANVIER 2017** de

Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics;

DECIDE

Article 1" : L'Entreprise **NICSON GROUP SARL, B.P :1 824 DOUALA, Tél : 243 53 61 41 / 693 10 64 69** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux de Finition de la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + secrétariat et bureau directeur à la SAR/SM de BONEPOUPA, pour un montant toutes taxes comprises de **Huit Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quatre Vingt Deux (8 999 082) Francs CFA et un délai de trois (03) mois.**

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 23 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/A0NO/DDMAP-MGO/CTD? MELONG/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS!: LOT I : EP DE LELEM MANGWETE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° ocii/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° **001/AONO/PDDMAP-MGO/CTD-MELONG/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : Lot 1 : EP DE LELEM MANGWETE.**

DECIDE

Article 1^{er} : Les **ETS EYANKIP's SiC 400 Nkongsamba, Tél 675202104** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux **travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : lot 1 EP de Lelem Mangwete**, pour un montant de **F CFA 16 819 073 (Seize millions huit cent dix-neuf mille soixante-treize)**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N°19/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13 AVRIL 2017, PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LES COMMUNES DE YABASSI ET NKONDJOCK - -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL MAÎTRES D'OUVRAGES : MAIRE DE YABASSI : EP BONABA-NJENGA (1 BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE) MAIRE DE NKONDJOCK : EP MINE-- EMP SOHOCK (1 SALLE DE CLASSE EN ZONE RURALE) FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

la Constitution;

le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la

République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du

23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain Sisinnus** comme

Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam ;

Vu la décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAI du 25 février 2013 constatant la composition de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;**

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget **d'Investissement Public**, Exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002 BIS/A0NO/MINMAP/DRMAPLT/DDMAP/CDPM/NKAM/2017 du 10 mars 2017 pour les travaux de construction de salles de classe dans les Communes de Yabassi et Nkondjock -Département du Nkam — Région du Littoral;

Vu le procès-verbal N°041/MINMAP/DRMAP-LT/CDPM/NKAM/2017 du 08 avril 2017 de la Commission



Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;

DECIDE

Article 1" : Les Entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres National C
sus-rappelé, pour un montant de : suivant le tableau ci-dessous :

Lot	Objet	Entreprises	Montant en FCFA TTC	RECAPITULATIF DES DEUX PROJETS	
1	EP BONABA- NJENGA (1 BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE)	COMMUNITY 1INTEREST GROUP Sari- BP 15 328 Yaoundé- Tél. : 696 65 82 56	20 950 873 (Vingt Millions Neuf Cent Cinquante Mille Huit Cent Soixante Douze)	RAS	Tr (0 m

2

2	1-EP MINE {1 SALLE DE CLASSE EN ZONE RURALE)	ETS MULTI SERVICE SYMANG B.P : 99 YABASSI, Tél. : 677 27 84 48	8 771 585 (Huit Millions Sept Cent Soixante Onze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Cinq)	17 543 170 (Dix Sept Millions Cinq Cent Quarante Trois Mille Cent Soixante Dix)	Tro (03 mo
	2- EMP SOHOCK (1 SALLE DE CLASSE EN ZONE RURALE)		8 771 585 (Huit Millions Sept Cent Soixante Onze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Cinq)		

Article 2: Les Représentants des entreprises adjudicataires sont priés de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera?

YABASSI le 13 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°008/D/PR/MLNMAPJSG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/A0NOMDMAP-MGOIMINE5EC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES DE BEKOKO ET DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS : LOT 2 : LYCEE BILINGUE DE LOUM CHANTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°20041275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° oO1JCAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° ooi/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°004/A0NO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20** Février 2017 pour les travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe + Bureaux ordinaires dans les Lycées **Bilingues** de Bekoko et de Loum dans **le Département du Moungo, Région** du Littoral, en deux **(02) lots** : Lot 2 : LYCEE BILINGUE DE LOUM CHANTIER.

DECIDE:

Article 1^{er} : Les ETS KABIRO, BP 50 Loum, Tél 677757440 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe + Bureaux ordinaires dans les Lycées **Bilingues de Bekoko et de Loum** dans le Département du Moungo, Région du Littoral, en deux **(02) lots** : Lot 2 LYCEE BILINGUE DE LOUM CHANTIER, pour un montant de **F CM 19 434 582 (Dix-neuf millions quatre cent trente-quatre- mille cinq cent quatre-vingt-deux)**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



NKONGSAMBA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

**DECISION N°18/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/17 DU 13AVRIL 2017 PORTANT
ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES
DE CLASSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI- -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU
LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain Sisinnus** comme

Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam ;

Vu la décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAI du 25 février 2013 constatant la composition de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;**

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget **d'Investissement** Public, Exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°003 BIS/AONO/IVIINMAP/DRMAPLT/DDMAP/CDPM/NKAM/2017 du 10 mars 2017 pour les travaux de construction de salles de classe dans l'Arrondissement de Yabassi-Département du Nkam — Région du Littoral;

Vu le procès-verbal N°042/MINIVIAP/DRMAP-LT/CDPM/NKAM/2017 du 10 avril 2017 de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;

DECIDE

Article 1" : L'Entreprise **ETS MULTI SERVICE SYMANG, B.P : 99 YABASSI, Tél. : 677 27 84 48** est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de : suivant le tableau ci-dessous :

Objet	Montant en FCFA TTC	Récapitulatif des deux projets
1-EP TONDE VILLAGE (1 BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE)	17 902 598 (Dix Sept Millions Neuf Cent Deux Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix Huit)	26 902 597 (Vingt Six Millions Neuf Cent Deux Mille Cinq C
2- EP TONDE CARREFOUR (1 SALLE DE CLASSE)	8 999 999 (Huit Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf)	

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

THOULE Romain Sisinnus

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin serai./-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°009/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO AU LYCEE BILINGUE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE LELEM MOUATONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de branchement du réseau électrique Eneo au Lycée Bilingue d'Enseignement Général de Lelem Mouatong, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral.

DECIDE :

Article 1er : Les ETS KUNDUNA, Tél 676603594 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : lot 1 EP de Lelem Mangwete, pour un montant de F CFA 16 819 073 (Seize millions huit cent dix-neuf mille soixante-treize), et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°07/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/DDMAP-MGO/CTD? MELONG/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MELONG DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS/ : LOT 2: EP DE LELEM MOUANTONG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret W2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté 11°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° clot/C/M IN FI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PDDMAP-MGO/CTD-MELONG/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : Lot 1: EP DE LELEM MANGWETE,

DECIDE :

Article 1°: Les ETS EYANKIP's 5/C 400 Nkongsamba, Tél 675202104 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : lot 2 EP de Lelem Mouantong, pour un montant de F CFA 16 819 073 (Seize millions huit cent dix-neuf mille soixante-treize), et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°003/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAUX ORDINAIRES DANS LES LYCEES BILINGUES DE BEKOKO ET DE LOUM CHANTIER DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX (02) LOTS : LOT T : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/CIM I N FI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice **2017** ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert re004/A0NO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/zo17 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe + Bureaux ordinaires dans les Lycées Bilingues de Bekoko et de Loum dans le Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : Lot t : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO.

DECIDE :

Article 1^e : L'Appel d'Offres National Ouvert N°4/A0NO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction des Blocs de Deux (02) Salles de Classe + Bureaux ordinaires dans les Lycées Bilingues de Bekoko et de Loum dans le Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots : Lot 1 : LYCEE BILINGUE DE BEKOKO, est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DR-LTJDDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/DDMAP-MGO/CTD MOMBO/CDPM /2017 DU 20 FEVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2 0 0 4/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/4 0 8 du 0 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 0 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 01/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 01/C/IVIINF du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert Woo3/AONO/PDDMAP-MGO/CTD-MOMBO/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de à l'Ecole Publique de Tangui, Arrondissement de Mombo dans le Département du **Moungo, Région du Littoral**.

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/PDDMAP-MGO/CTD-MOMBO/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de à l'Ecole Publique de Tangui, Arrondissement de Mombo dans le Département du Moungo, Région du Littoral, est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/DDMAP-MGO/CTD MANJO/CDPM)2017 DU 20 FEVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois

de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert Nrooz/AONO/PDDiVIAP-MGO/CTD-MANJO/CDPM/zo17 DU 20 Février 2017 pour les travaux de construction des blocs de deux (02) salles dans certaines Ecoles Publiques dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots.

DECIDE :

Article1: L'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/PDDMAP-MGO/CTD-MANJO/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de construction des blocs de deux (02) salles dans certaines Ecoles Publiques dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux (02) lots, est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°004/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 17 AVRIL 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/DDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 FEVRIER 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE BAREHOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE? BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/A0NO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction d'un Bloc de Deux (02) Salles de Classe + Bureau ordinaire au Lycée d'Enseignement Général de Barehock dans l'Arrondissement de Baré-Bakem, Département du Moungo, Région du Littoral.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°005/A0NO/PDDMAP-MGO/MINESEC/CDPM/2017 DU 20 Février 2017 pour les travaux de Construction d'un Bloc de Deux (02) Salles de Classe + Bureau ordinaire au Lycée d'Enseignement Général de Barehock dans l'Arrondissement de Baré-Bakem, Département du Moungo, Région du Littoral, **est déclaré infructueux.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DES HAUTS PLATEAUX

ADDITIF N° 004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/2017 DU 12/04/2017 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2017 DU 08/03/2017 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN BLOCS DE TERRE COMPRIMÉE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DEBAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (02 LOTS), (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le 12/04/2017 à 10 heures précises, heure locale contre récépissé, et devra porter la mention ;
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le 26/04/2017 à 10 heures précises, heure locale contre récépissé, et devra porter la mention :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux le 12/04/2017 dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à 11 heures, heure locale.
	Lire plutôt L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux le 26/04/2017 dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à 11 heures, heure locale, NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

BAFANG le 12 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TAKOUMBO François

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**ADDITIF MODIFICATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/DC/ONCC/CPM/2017 DU 03 MARS 2017 POUR
LA FOURNITURE A L'ONCC DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Période d'exécution
	Au lieu de ... La période de couverture est de 12 mois pour les deux lots dont les budgets suivent : ● Lot 1 : Gardiennage des locaux situés à Douala : 18 millions de CFA ● Lot 2 : Gardiennage des locaux situés hors de Douala : 24 millions de FCFA
	Lire plutot La période de couverture est de 12 mois, allant du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 pour les deux lots dont les budgets suivent : ● Lot 1: Gardiennage des locaux situés à Douala : 25 millions de FCFA ● Lot 2: Gardiennage des locaux situés hors de Douala 17 millions de FCFA Le reste sans changement.

DOUALA le 21 Avril 2017

Le CHEF SERVICE FINANCIER

NJOH NDOUMBE MARTIN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !